



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent du patrimoine canadien

CHPC



NUMÉRO 017



1^{re} SESSION



41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 6 décembre 2011

Président

L'honorable Rob Moore

Comité permanent du patrimoine canadien

Le mardi 6 décembre 2011

•(0845)

[Traduction]

Le président (L'hon. Rob Moore (Fundy Royal, PCC)): Bonjour à tous. Nous allons maintenant commencer. Je vous souhaite la bienvenue à cette séance du Comité permanent du patrimoine canadien au cours de laquelle nous poursuivrons notre étude sur le 150^e anniversaire du Canada en 2017.

Nous accueillons aujourd'hui Claude Joli-Coeur et James Roberts, de l'Office national du film du Canada, et Daniel Caron, de Bibliothèque et Archives Canada. Messieurs, soyez les bienvenus.

Tout d'abord, chacun d'entre vous a droit à 10 minutes pour faire une déclaration liminaire, après quoi nous enchaînerons avec la période de questions.

Nous allons commencer par les représentants de l'Office national du film du Canada. Vous pouvez partager votre temps comme bon vous semble.

M. Claude Joli-Coeur (commissaire adjoint, Office national du film du Canada): Bonjour, monsieur le président ainsi que mesdames et messieurs les membres du comité.

Je vais faire mon exposé en français et en anglais.

[Français]

Je m'appelle Claude Joli-Coeur et je suis commissaire adjoint à l'Office national du film du Canada. Je suis accompagné de James Roberts, qui est directeur général adjoint de la division Accessibilité et entreprises numériques.

[Traduction]

Nous sommes très heureux d'avoir l'occasion de contribuer à votre étude sur les célébrations qui se tiendront dans le cadre du 150^e anniversaire du Canada.

Mais tout d'abord, étant donné que c'est la première fois qu'on se rencontre, j'aimerais vous parler du rôle de l'ONF, de sa transition au numérique et de sa participation à la commémoration d'événements d'importance pour les Canadiens.

Voici donc un bref rappel de ce qu'est l'ONF. L'Office national du film est une agence culturelle fédérale, créée en 1939, dont la mission est de produire et de distribuer des oeuvres audiovisuelles régionales et innovatrices, de manière à faire connaître et comprendre aux Canadiens et aux autres nations les valeurs et les points de vue canadiens ainsi que les questions d'intérêt pour la population canadienne. L'ONF jouit d'une excellente réputation sur le plan international pour sa réalisation de documentaires, de films d'animation et d'oeuvres interactives.

[Français]

Aujourd'hui, dans un monde audiovisuel riche et diversifié, l'ONF demeure unique. Il est un laboratoire de création, un chef de file dans l'exploration de domaines où le secteur privé peut difficilement s'impliquer, une voix pour les Canadiens qui sont sous-représentés,

un outil essentiel pour assurer la vitalité de la culture francophone au Canada et enfin et surtout un pionnier canadien de premier plan dans l'univers du numérique.

Notre contenu audiovisuel est canadien à 100 p. 100 et reflète la diversité du pays. Il est disponible en français et en anglais et il franchit toutes les frontières géographiques. L'ONF est le dépositaire de l'une des plus importantes collections audiovisuelles au monde et représente un patrimoine inestimable pour l'ensemble du Canada et le reste du monde.

Depuis quelques années déjà, la transition des formats analogiques au format numérique est l'un des changements technologiques qui transforment l'environnement médiatique.

•(0850)

[Traduction]

L'ONF en est maintenant à la quatrième année de son plan stratégique quinquennal, et elle est devenue la principale institution canadienne dans le domaine de l'utilisation créative et innovatrice des médias numériques. La transition vers la technologie numérique lui a permis de respecter son engagement envers le public et de regagner le coeur et l'esprit des Canadiens grâce à un accès renouvelé à ses productions.

[Français]

L'espace de visionnage ONF.ca ou NFB.ca lancé en janvier 2009 est la pierre angulaire de la stratégie numérique de l'ONF, une stratégie qui vise à faire en sorte que la majorité des Canadiens puisse accéder à la collection de films 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Notre site offre gratuitement plus de 2 100 films, extraits et bandes-annonces aux fins de visionnage privé. À ce jour, nous avons enregistré près de 27 millions de visionnements des productions de l'ONF depuis le lancement, en janvier 2009, sur différentes plateformes numériques au Canada et à l'étranger. Cet espace de visionnement est également offert sous forme d'application pour appareil mobile et sur des plateformes telles que iPhone, iPad, Android PlayBook et le PlayBook de BlackBerry.

[Traduction]

L'ONF joue également un rôle clé en soulignant et en présentant de façon dynamique des événements qui sont importants pour la population canadienne. Voici donc quelques exemples concrets de projets qu'a réalisés l'ONF afin de commémorer des événements d'envergure.

[Français]

Je souhaite vous décrire ces exemples, car il vous donneront une bonne idée de la façon dont l'ONF s'associe à ces événements majeurs qui contribuent à renforcer la fierté et le sentiment d'identité de l'ensemble des Canadiens.

À l'occasion du 400^e anniversaire de la ville de Québec, en 2008, l'ONF a produit un film innovateur en 3D, *Champlain retracé*, et grâce à un partenariat avec le Musée de la civilisation à Québec, ce film est diffusé en continu chaque jour depuis 2008. Toutes les écoles, tous les enfants, tous les touristes, inévitablement, passent et voient ce film produit par l'ONF.

On s'est aussi associé à la Commission des champs de bataille nationaux pour souligner le 100^e anniversaire de la création du parc des Champs-de-Bataille des plaines d'Abraham avec le film *Mon Parc, mes Plaines*, également un film diffusé en continu depuis 2008.

[Traduction]

En outre, en 2008, nous nous sommes joints au ministère des Anciens Combattants, à la Défense nationale, à Rideau Hall, au Musée canadien de la guerre et à la Légion royale canadienne pour commémorer le 90^e anniversaire de l'armistice. Nous avons réalisé un projet multiplateforme, et notre film a été diffusé dans les écoles de partout au pays, dans les théâtres, à la télévision et sur le Web.

[Français]

En 2010, nous étions présents au pavillon du Canada lors de l'Exposition universelle de Shanghai. Nous y avons produit un film exceptionnel, qui a été vu par 6,4 millions de personnes. Selon les sondages, il a été retenu comme un événement majeur en souvenir du Canada, aux yeux des Chinois.

[Traduction]

En 2010, nous avons exploré de nouvelles façons de célébrer le sport au Canada dans le contexte des Jeux Olympiques de Vancouver.

En partenariat avec le COVAN, nous avons contribué à la première Édition numérique de l'Olympiade culturelle, c'est-à-dire CODE Canada. Ce portail numérique national a permis aux Canadiens, peu importe l'endroit où ils se trouvaient, de participer en ligne à la création collective d'un portrait ou d'une mosaïque du pays. Cet album souvenir était accessible à tous sur les sites des Jeux de Vancouver.

Pour assurer une participation maximale, et particulièrement pour initier les jeunes aux nouveaux médias, l'ONF a organisé plus de 60 ateliers de narration en ligne dans les écoles et les centres communautaires de partout au pays, y compris auprès des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Il a également produit un guide éducatif afin que les enseignants puissent intégrer CODE Canada à leur programme scolaire.

[Français]

C'est dans cet esprit que nous comptons élaborer, au cours des prochaines années, plusieurs projets visant à souligner des moments historiques qui nous mèneront aux célébrations du 150^e anniversaire de notre Confédération.

[Traduction]

L'an prochain, nous célébrerons le Jubilé de diamant de Sa Majesté la Reine Elisabeth II. En vue de l'événement, l'ONF travaille à la réalisation d'un DVD souvenir, qui comprendra deux films bien connus de son répertoire, c'est-à-dire *Voyage royal*, produit en 1951, et *Canada au couronnement*, produit en 1953, de même qu'une

nouvelle production, *Le portrait*, où nous filmons la peinture du portrait de la Reine, qui sera présenté l'an prochain.

[Français]

En ce qui a trait au 200^e anniversaire de la guerre de 1812, l'ONF a plusieurs projets. Nous entrevoyons, en coproduction, un projet interactif sur la bataille de York, un coffret DVD regroupant des oeuvres de notre collection ainsi qu'un projet à vocation éducative.

Le Royal 22^e Régiment, dont la création en 1914 a été déterminante pour l'intégration des francophones au sein des Forces canadiennes, aura 100 ans en 2014. Nous préparons actuellement un documentaire sur ce régiment. Cela nous permettra de souligner cet anniversaire d'importance.

●(0855)

[Traduction]

En 2014, nous commémorerons également le 75^e anniversaire de la Deuxième Guerre mondiale et le 100^e anniversaire de la Première Guerre mondiale. Le vaste répertoire de films précieux de l'ONF sur ces deux conflits mondiaux pourrait être distribué sur de multiples plateformes afin de souligner ces anniversaires et d'accroître la sensibilisation du public à leur égard.

[Français]

L'année 2014 marquera aussi le 75^e anniversaire de l'ONF, que nous soulignerons dans le cadre de plusieurs projets. Nous envisageons de nous associer aux Jeux panaméricains qui se tiendront à Toronto en 2015. Nous souhaitons aussi souligner en 2015 le 50^e anniversaire du drapeau canadien. Nous avons en effet dans notre collection un film unique sur le premier lever du drapeau en 1965.

[Traduction]

L'année 2017 marquera le 375^e anniversaire de la fondation de Montréal. L'ONF s'est établi à Montréal en 1956, et naturellement, nous ne manquerons pas de souligner cet anniversaire spécial.

[Français]

Pour ce qui est du 150^e anniversaire de la Confédération, nous envisageons de développer un concept qui serait dans la continuité de CODE Canada, qui avait connu un succès retentissant durant les Jeux olympiques de Vancouver. Une mosaïque composée d'une multitude de témoignages audio et visuels permettrait aux Canadiens de partager à leur façon leur coin de pays et leur vision du Canada. Cette oeuvre vivante, créée par et pour la population du pays, se construirait tout au long des festivités précédant l'anniversaire et trouverait sa forme finale lors des célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération.

Comme vous pouvez le voir, l'ONF prévoit réaliser de nombreux projets commémoratifs qui nous mèneront au 150^e anniversaire en 2017. Pour tous ces projets d'envergure soulignant les événements marquants de l'histoire du Canada, nous privilégions des partenariats avec les institutions relevant du ministère du Patrimoine canadien et nous comptons également nous associer au plus grand nombre possible de partenaires afin de maximiser nos actions.

L'ONF peut se joindre à des projets en cours et en évolution, y apporter son expertise artistique et technologique par l'entremise de nouvelles oeuvres et mettre en valeur les films de sa collection qui seront regroupés et diffusés pour accompagner ces anniversaires. Pour chaque anniversaire important, de 2012 à 2017, l'ONF recèle des trésors, véritables miroirs de notre histoire. Il est important que cela soit offert au public canadien d'aujourd'hui.

[Traduction]

C'est ce qui conclut notre exposé.

Merci beaucoup. Nous sommes ravis de discuter de tous ces projets.

Le président: Merci.

Monsieur Roberts, avez-vous une déclaration à faire?

M. James Roberts (directeur adjoint, Accessibilité et entreprises numériques, Directeur de la Gestion de la collection, Office national du film du Canada): Non, il n'y a qu'un seul exposé pour nous deux.

Le président: D'accord, très bien.

Je vais maintenant céder la parole à M. Caron.

M. Daniel J. Caron (bibliothécaire et archiviste, Bibliothèque et Archives Canada): Merci, monsieur le président.

[Français]

Bonjour, monsieur le président et honorables membres du comité.

Ma présentation sera dans les deux langues officielles aussi.

Je veux d'abord vous remercier de m'avoir invité à participer à la séance d'aujourd'hui. Je suis ici en tant qu'administrateur général et bibliothécaire et archiviste du Canada. Je voudrais vous faire part de quelques observations et commentaires quant au rôle de Bibliothèque et Archives Canada dans les célébrations du 150^e anniversaire du Canada qui sera célébré en 2017.

L'incidence considérable qu'ont eue les célébrations de 1967 sur notre sentiment de fierté et notre identité nationale est indéniable. J'aimerais rappeler que c'est à cette occasion que fut inauguré un nouvel édifice pour la Bibliothèque nationale du Canada. Ce cadeau offert aux Canadiens était tout à fait de son temps. Un monument érigé en l'honneur du patrimoine documentaire devenait ainsi le lieu idéal pour conserver une collection d'oeuvres à laquelle les Canadiens pourraient facilement avoir accès dans leur capitale nationale. À partir de ce moment, une partie importante du patrimoine documentaire du Canada se trouvait réuni sous un même toit, en lieu sûr, dans un lieu physique.

C'est aussi lors de l'Expo 67 que nous fûmes ébahis par les technologies en pleine évolution. Qui ne se souvient pas du très populaire pavillon du téléphone où fut projeté pour la première fois un film sur écran de 360 degrés avec des technologies qui devançaient même celles des studios Disney? Depuis, nous n'avons cessé d'être ébahis, surpris mais surtout transformés par les technologies. Entre autres, l'évolution des technologies de l'information et des communications a eu un effet important sur la façon dont les Canadiens créent et archivent leur patrimoine documentaire et dont ils y accèdent. Depuis ces célébrations, les temps ont beaucoup changé.

À partir de ma nomination en 2009, comme en témoigne mon intervention à l'événement Canada 150 au Centre national des arts à Ottawa, j'ai cherché à préparer Bibliothèque et Archives Canada à la célébration de 2017 de deux façons.

Tout d'abord, je crois que la contribution de Bibliothèque et Archives Canada au 150^e anniversaire du pays doit se décliner autour d'un plus grand accès de tous les Canadiens à l'ensemble de leur patrimoine documentaire, peu importe où ils habitent. À cette fin, nous travaillons sur deux fronts. Le premier est la mise en place de multiples partenariats avec des organisations de partout au pays. Cette avenue permet de connecter graduellement davantage de communautés canadiennes avec leur patrimoine documentaire. Le second front sur lequel nous travaillons est l'utilisation optimale des technologies numériques. Cette avenue permet quant à elle de numériser et rendre accessible, chaque jour, davantage de patrimoine documentaire par l'entremise de la toile, mais aussi de traiter la production documentaire produite numériquement en temps réel.

Ensuite, l'autre contribution fondamentale que l'institution doit faire est de se préparer à devenir une institution de son temps, capable de travailler dans l'environnement numérique. Elle doit acquérir, préserver et rendre accessible la production documentaire canadienne qui est massivement numérique depuis déjà une vingtaine d'années.

● (0900)

[Traduction]

Ces deux socles sont pour moi la plus belle et la plus pertinente contribution aux célébrations de 2017. En effet, les Canadiens se sont très bien adaptés à l'arrivée d'Internet et ont appris à faire bon usage de la pléiade d'outils de communication maintenant accessibles.

Comme dans d'autres pays industrialisés, nous avons été nombreux à affluer vers les sites de médias sociaux et à communiquer, dans une mesure de plus en plus considérables, nos propres pensées, nos histoires, nos opinions, nos réactions, nos photos et nos vidéos et à faire circuler, au sein de nos réseaux, ces éléments d'information que nous jugeons dignes d'intérêt.

Les Canadiens ne sont plus de simples consommateurs d'information. Plus que jamais, un nombre important de Canadiens sont également des créateurs et même des conservateurs de contenu culturel. Cette évolution a profondément changé la façon dont Bibliothèque et Archives Canada doit exécuter son mandat. Il y a 40 ou 50 ans, il était relativement facile de déterminer les sources de production documentaire d'une valeur historique et d'en acquérir et préserver les extrants. Il suffisait de faire l'acquisition du document physique, de l'objet: journaux, films, photos, livres, cartes, dossiers du gouvernement et ainsi de suite.

Le cycle de vie prolongée du matériel analogue, ainsi que le niveau relativement modeste de production et la lenteur de la diffusion de ce genre de matériel faisait qu'il était impossible de penser que nous pourrions préserver d'une quelconque manière une grande partie de ce matériel et le distiller dans une collection somme toute assez exhaustive pour le rendre accessible aux Canadiens.

Ce n'est plus le cas. Ainsi, 2017 est devenue une année de célébration pour Bibliothèque et Archives Canada, mais 2017 représente aussi une date butoir pour faire de l'institution une institution modernisée. La croissance exponentielle du nombre de producteurs d'information et l'augmentation astronomique subséquente des informations produites font qu'il est tout simplement impossible d'acquérir toute la production documentaire. Comme jamais auparavant, la plupart des Canadiens font activement état de leurs histoires et documentent leur vie.

Bibliothèque et Archives Canada doit s'adapter et tenir compte des nouvelles sources de production documentaire ainsi que de leur distribution généralisée.

Notre mandat nous offre toute la flexibilité requise pour mener à bien cet ajustement qui nous permettra de devenir cette institution du XXI^e siècle dont le Canada pourra être fier. Identifier, acquérir, préserver et rendre accessible la meilleure représentation possible de la production documentaire des Canadiens, et ce, peu importe la source ou le format.

De plus, grâce aux technologies propres à l'ère numérique, nous pouvons graduellement surmonter les traditionnels obstacles d'ordre géographique inhérent à notre pays et rendre accessible ce patrimoine à l'ensemble des Canadiens. En fait, en 2017, nous aurons permis à tous les Canadiens, partout au pays et dans le monde, d'accéder à une masse sans précédent de leur riche patrimoine documentaire passé et actuel, et ce, en tout temps.

À bien des égards, le lieu de consultation privilégié par les Canadiens pour accéder à leur patrimoine documentaire est de moins en moins le lieu physique comme la bibliothèque ou les archives. S'ils demeurent encore des lieux de consultation, ces derniers se trouvent des missions connexes et deviennent de plus en plus des lieux d'animation et d'interprétation. Pour de plus en plus de Canadiens, c'est sur la Toile qu'ils s'attendent à trouver leur patrimoine documentaire. Qui plus est, la production documentaire canadienne est de plus en plus, sinon exclusivement, produite en format numérique, puis entreposée dans un serveur quelque part pour enfin être téléchargée à partir du nuage.

L'information produite par le gouvernement n'échappe pas à cette tendance sociétale lourde. À l'heure actuelle, les documents gouvernementaux sont produits en format numérique. Bibliothèque et Archives Canada entend, dès 2017, engranger les documents gouvernementaux par le truchement d'un portail numérique et les préserver à l'aide d'un dépôt numérique fiable qui répond aux normes internationales dans ce domaine. Ce faisant, nous jouons pleinement notre rôle de chef de file national en prenant le virage numérique à temps pour le 150^e de la Confédération canadienne.

Monsieur le président, j'aimerais maintenant souligner un certain nombre d'initiatives plus pointues que mènent actuellement Bibliothèque et Archives Canada et qui reflètent à la fois le passage de notre société d'un environnement analogue à un environnement numérique et surtout, notre préparation et contribution au 150^e anniversaire du pays.

D'abord, notre processus de modernisation va bon train et nous positionne de mieux en mieux pour affronter les changements amenés par l'environnement numérique. Nos processus d'identification, d'acquisition, de préservation, de description et d'accès ont été revus et s'insèrent maintenant dans ce qu'il convient d'appeler « notre cadre sociétal ». Ce cadre met à contribution l'ensemble de la société à l'égard de la façon dont nous effectuons nos principales activités.

En bref et par exemple, compte tenu de l'environnement dans lequel évolue la société canadienne, nous avons élargi notre espace de veille pour mieux identifier les documents à acquérir afin de bien refléter le patrimoine documentaire créé et le contexte de création de ce patrimoine.

● (0905)

Cette approche est transparente et le travail est fait en collaboration avec différents acteurs de la société canadienne, prenant ainsi en considération un vaste éventail d'expertises. Nous souhaitons que les Canadiens puissent célébrer non seulement leur 150^e mais aussi leur 200^e et leur 300^e anniversaires, en ayant accès

au patrimoine documentaire créé aujourd'hui et à celui qui sera créé dans 20, 50 et 100 ans.

Ensuite, nous rendons également et de façon graduelle nos ressources documentaires accessibles à un plus grand nombre de Canadiens. Tous ces efforts se poursuivront au-delà de 2017, mais afin de célébrer 2017, nous multiplierons les efforts afin de mettre en valeur notre patrimoine. Le projet « Nous nous souviendrons d'eux » a été notre projet phare en matière de programmation, tant par le biais de la Toile qu'à travers le vaste réseau de bibliothèques publiques au Canada. Grande réussite, cette mise en valeur du patrimoine militaire a mené à la numérisation et à l'accessibilité en ligne, non seulement de dossiers mais aussi d'un guide de l'enseignant pour offrir des ateliers pédagogiques. Les élèves peuvent maintenant accéder à plus de 5 000 dossiers de service militaire de soldats, de médecins et d'infirmières qui ont servi au cours de la Première Guerre mondiale ou qui ont été tués sur les champs de bataille durant la Deuxième Guerre mondiale.

De plus, le nombre de bibliothèques publiques participant au projet a doublé. Les ateliers dans le cadre du projet « Nous nous souviendrons d'eux » sont maintenant offerts d'un océan à l'autre. Au cours des six derniers mois, environ 25 000 dossiers ont été téléchargés à partir de notre site Internet. J'estime que ce genre de réalisation augure bien pour l'avenir. Pour 2012, nous sommes maintenant à travailler autour des thèmes de l'immigration, des Premières nations et du transport. Chaque année verra naître et s'organiser de nouvelles thématiques. En 2017, les Canadiens auront davantage accès à une grande partie du patrimoine documentaire qui a fait leur histoire.

D'autres projets, comme la numérisation de dizaines de milliers de portraits et de photographies, ont cours en ce moment. Ces portraits seront accessibles sur la Toile suivant une nouvelle approche de description qui devrait faciliter leur découverte. Nous avons aussi récemment achevé la numérisation des premières cartes du Yukon élaborées à la fin du XIX^e siècle par l'arpenteur de renom, William Ogilvie. Auparavant, ces cartes n'étaient accessibles dans aucune bibliothèque du Yukon. Il y a deux semaines, je recevais un message d'encouragement d'une bibliothécaire de Whitehorse nous félicitant de l'initiative et nous invitant à poursuivre dans la même veine.

[Français]

J'aimerais aussi souligner que nous nous éloignons de la conception d'une institution traditionnelle, sorte d'entité monolithique indépendante qui aurait pour responsabilité d'offrir, seule, un accès au patrimoine documentaire. À cette fin, nous participons activement à l'émergence du Réseau pancanadien du patrimoine documentaire. En collaboration avec nos homologues provinciaux et territoriaux ainsi que nos partenaires des secteurs universitaire et civique, nous travaillons d'arrache-pied pour unir nos forces afin d'échanger nos connaissances dans le but d'offrir le plus vaste patrimoine documentaire que nous puissions imaginer, et ce, avec le meilleur accès possible. Ces partenariats commencent à porter des fruits. Outre ceux mentionnés précédemment avec le Conseil des bibliothèques publiques du Canada pour faire connaître notre patrimoine, nous travaillons aussi dans le but d'améliorer nos pratiques. À cette fin par exemple, nous avons récemment signé un protocole d'entente avec Bibliothèque et Archives nationales du Québec qui nous permet de transmettre des dossiers bibliographiques d'auteurs québécois publiés au Québec et d'auteurs canadiens publiés ailleurs au pays, ce qui évite tout chevauchement non nécessaire.

Enfin, nous travaillons avec nos collègues de Parcs Canada, de la Commission de la capitale nationale et des différents musées et autres partenaires fédéraux pour mettre le patrimoine documentaire en valeur. Notre apport au 200^e anniversaire de la guerre de 1812 n'en est qu'un exemple.

Monsieur le président, l'acte de commémorer, vous l'aurez compris, est très important pour Bibliothèque et Archives Canada, car il donne l'occasion aux Canadiens d'en apprendre plus sur l'histoire de leur pays et de ses institutions. C'est aussi l'occasion de favoriser l'éclosion d'un sentiment d'appartenance et de susciter l'engagement des citoyens.

Pour ce qui est de la meilleure façon dont Bibliothèque et Archives Canada peut contribuer à célébrer le 150^e anniversaire de la Confédération, je soutiens que c'est par l'intermédiaire de l'offre du meilleur accès possible au patrimoine documentaire du Canada, en tenant compte du contexte de l'époque. Cinquante ans après s'être vu offrir une Bibliothèque nationale dans la capitale du pays, les Canadiens pourront recevoir un aussi beau cadeau en 2017, celui d'une infrastructure numérique permettant de construire une institution moderne du patrimoine documentaire canadien. Ce cadeau sera, je l'espère, grandement apprécié non seulement par les citoyens d'un océan à l'autre, mais également par les générations futures de Canadiens qui pourront assurément mieux comprendre la façon dont nous nous sommes adaptés à l'arrivée de l'ère de l'information numérique.

Merci, monsieur le président. Cela conclut mon exposé. Cela me fera plaisir de répondre à vos questions.

● (0910)

Le président: Merci beaucoup.

[Traduction]

Nous allons maintenant passer à la période de questions.

C'est M. Gill qui ouvre le bal.

M. Parm Gill (Brampton—Springdale, PCC): Merci, monsieur le président.

Je tiens tout d'abord à remercier les témoins d'être des nôtres aujourd'hui. Ma première question s'adresse aux représentants de l'Office national du film.

Pour marquer le centenaire de la Confédération, en 1967, l'ONF avait réuni plusieurs productions afin de réaliser une série sur l'histoire canadienne. De plus, bon nombre d'entre nous ont été récemment impressionnés par *John A*; il semble donc y avoir un intérêt à faire revivre les faits importants de notre histoire.

L'Office national du film envisage-t-il une série semblable pour les célébrations de 2017?

M. Claude Joli-Coeur: Il est encore trop tôt pour le dire, étant donné que nous sommes toujours à réaliser différents projets. Pour l'instant, ce n'est pas dans nos plans. Nous voulons créer une dynamique jusqu'en 2017. Nous produisons près de 100 films par année. La production à laquelle nous travaillons en ce moment touche différents thèmes qui pourraient mener à ce concept, mais ce n'est pas ce que nous envisageons pour l'instant.

M. Parm Gill: Comment l'Office national du film s'y prendra-t-il pour établir des partenariats avec d'autres établissements artistiques et médiatiques canadiens en prévision des célébrations de 2017? Avez-vous un plan?

M. Claude Joli-Coeur: Les exemples que je donnais, avec des musées ou des diffuseurs — la Société Radio-Canada, par exemple, ou encore des diffuseurs privés — sont des choses que nous faisons constamment. Étant donné que nos moyens sont limités, si nous voulons avoir le plus de financement possible, nous estimons que cette collaboration est essentielle.

Il y a deux ans, nous avons organisé une exposition de photos devant le Château Laurier en partenariat avec la Commission de la capitale nationale.

Je fais partie d'un comité du ministère du Patrimoine canadien, une organisation du même portefeuille, qui se réunit régulièrement, et sachez que chaque fois que nous pouvons collaborer avec d'autres établissements, nous le faisons.

Nous avons établi un partenariat avec le Musée canadien des sciences. Nous sommes sur le point de conclure un partenariat avec le Musée des civilisations. Nous avons réalisé certains projets, de concert avec les Archives nationales. Nous travaillons actuellement à établir un partenariat avec le nouveau Musée des droits de la personne, à Winnipeg, aux fins de sa nouvelle exposition. Lorsque le Quai 21, à Halifax, a été inauguré, quelques-uns de nos films ont été diffusés à cette occasion dans le cadre de nos relations continues.

C'est ainsi que nous amorçons un projet. L'exemple que je vous ai donné avec le COVAN, aux Jeux olympiques de Vancouver, était le parfait exemple. Le franc succès que nous avons connu est attribuable à notre partenariat avec l'organisation.

C'est l'approche que privilégie l'ONF.

M. Parm Gill: Très bien.

Pourriez-vous nous décrire comment l'Office national du film choisit ses productions?

M. Claude Joli-Coeur: Au fond, il y a plusieurs étapes. À l'ONF, nous avons deux services de production: un en français, et un en anglais. Chaque service compte sur des producteurs qui travaillent à temps plein pour l'ONF. Ils mettent au point des projets qui respectent notre plan stratégique et notre approche stratégique de programmation de documentaires et de films d'animation. Ce sont les producteurs exécutifs et le directeur général de chaque projet qui prennent les décisions relatives à leur projet. C'est le processus normal entourant la production.

Parfois, lorsque l'on décide d'aller de l'avant, comme dans le cas des projets que j'ai mentionnés — Shanghai, COVAN, etc... Lorsqu'un projet revêt une importance nationale, le demandeur donne ses directives et ses commentaires. C'est une approche collaborative entre toutes les directions de l'ONF. Par exemple, les projets bilingues peuvent être faits en coproduction, avec la participation du service de distribution. C'est ainsi que les choses se déroulent lorsque nous collaborons tous au même projet.

Prenons, par exemple, le projet sur la guerre de 1812. Nous travaillons actuellement à un projet interactif. Ce n'était pas prévu, mais l'occasion s'est présentée et nous avons réalisé l'importance de ce projet pour le gouvernement et le pays. Nous avons donc décidé de faire quelque chose de spécial.

La même chose s'est produite dans le cadre du projet Shanghai. Nous n'avons pas respecté notre processus normal de production. Lorsque Patrimoine Canada et le Cirque du soleil nous ont demandé de collaborer avec eux au projet, nous n'avons su refuser. Encore une fois, nous avons décidé de faire quelque chose de spécial.

De façon générale, notre programmation respecte le plan stratégique que nous avons adopté il y a quatre ans.

• (0915)

M. Parm Gill: Merci.

Ma prochaine question s'adresse à M. Caron. Pourriez-vous nous dire si Bibliothèque et Archives Canada a établi un plan dans le but de prendre en charge le matériel soumis par les Canadiens en vue du 150^e anniversaire du Canada?

M. Daniel J. Caron: Vous parlez du matériel soumis par les Canadiens?

M. Parm Gill: Oui.

M. Daniel J. Caron: Pourriez-vous développer un peu votre question?

M. Parm Gill: Si les Canadiens décident de vous envoyer du matériel, selon eux, pertinent en rapport avec le 150^e anniversaire du Canada, avez-vous un plan pour...?

M. Daniel J. Caron: Ah, je vois ce que vous voulez dire.

Nous avons adopté une approche relativement à l'acquisition de matériel. Dans le cadre du 150^e anniversaire du Canada et d'autres événements, nous avons adopté une approche pansociétale. Nous examinons le matériel reçu afin d'en établir la valeur historique. Ce n'est pas un plan propre à cet événement; cela fait partie de notre approche globale en matière d'acquisition.

M. Parm Gill: Pourriez-vous aussi nous donner plus de détails sur l'activité. Nous nous souviendrons d'eux et sur la façon dont Bibliothèque et Archives Canada fait appel au réseau des bibliothèques publiques du pays pour sensibiliser les gens et solliciter leur participation à cette activité? Aussi, étant donné le succès de cette activité, étudiez-vous la possibilité d'en mettre d'autres semblables sur pied pour 2017?

M. Daniel J. Caron: L'activité. Nous nous souviendrons d'eux est très intéressante. Elle a été créée par un professeur d'université, et nous l'avons adaptée de façon à pouvoir utiliser notre matériel et le présenter au 395, rue Wellington. Nous avons décidé d'élargir l'activité, d'abord, sur Internet. Nous avons mis au point un guide à l'intention des enseignants pour les aider à présenter l'activité dans leurs classes. Cette option connaît beaucoup de succès, car ils n'ont pas à se déplacer. Nous leur fournissons les dossiers numériques et les coordonnées des soldats qui vivent dans leur communauté, afin qu'ils puissent monter leur propre activité.

Fait très intéressant, nous avons sollicité la collaboration du Conseil des bibliothèques urbaines du Canada pour nous aider à offrir cette activité dans les grandes villes du pays. Si je ne m'abuse, celle-ci est maintenant offerte dans 10 grandes villes du Canada. Encore une fois, nous soutenons les bibliothèques en offrant de la formation à leurs employés pour qu'ils puissent offrir cette activité. Par exemple, l'an dernier, elle a été mise sur pied à Burlington. Selon ce que l'on m'a dit, après quatre ou cinq mois, entre 700 et 800 personnes y avaient participé. C'est une activité extrêmement populaire, et il s'agit d'une approche très populaire à la sensibilisation du public.

Pour répondre à votre deuxième question, oui, absolument. Nous travaillons actuellement à l'élaboration d'activités semblables relativement à l'immigration, aux Premières nations et au transport. Nous allons poursuivre sur cette lancée. Nous abordons ces sujets et ces thèmes lors de nos réunions en compagnie des principales bibliothèques et des bureaux d'archives du pays, ce que j'appelle notre forum d'intervenants. Nous nous réunissons deux fois l'an afin d'envisager les sujets les plus intéressants pour le pays. Nous épluchons nos dossiers et mettons au point des activités avec, entre autres, des guides thématiques.

• (0920)

Le président: Madame Boutin-Sweet, vous avez la parole.

[Français]

Mme Marjolaine Boutin-Sweet (Hochelaga, NPD): Merci, messieurs.

Vous avez tous les deux parlé du passage à l'ère numérique, surtout vous, monsieur Caron. Ce sujet occupait une bonne partie de votre présentation.

J'ai une formation en archéologie. Je suis archéologue. Je dois vous dire que j'ai de grandes craintes au sujet de la culture matérielle elle-même.

J'aimerais poser ma question à M. Caron.

Vos budgets d'acquisition ont beaucoup baissé. En 2009, si je ne me trompe pas, votre budget d'acquisition était de 1 million de dollars. En 2011, il est de 300 000 \$ ou 400 000 \$.

Premièrement, pourquoi est-ce ainsi? Deuxièmement, ne pensez-vous pas que, avec tous les événements qui s'en viennent et qui vont culminer lors du 150^e anniversaire du Canada, cela peut nuire à l'acquisition de documents importants?

M. Daniel J. Caron: Nos budgets pour l'acquisition sont assez stables. En fait, il faut comprendre quels sont nos budgets pour l'acquisition. Oui, il y a de l'argent comptant, ce dont vous parlez probablement, mais il y a aussi beaucoup de matériel qui nous arrive et que nous payons avec des reçus d'impôt. Cela représente peut-être 5, 6 ou 7 millions de dollars par année, je crois. La majeure partie de nos acquisitions se fait grâce à ce mode de paiement.

Il faut comprendre que les acquisitions se font de plus en plus par les médias numériques, c'est-à-dire que le budget dont vous parlez ne couvre pas les efforts de développement du dépôt numérique fiable par où arrivent de plus en plus les documents gouvernementaux, qui représentent 80 p. 100 de notre chiffre d'affaires. Nous sommes responsables de gérer les documents gouvernementaux. Cela requiert une grande partie de notre effort. On développe un dépôt numérique fiable qui va aussi s'appliquer au dépôt légal.

On est donc en train de regarder comment on va pouvoir acquérir ce qui est produit dans la société canadienne, pour être le plus représentatif possible. Ce n'est plus produit dans des médias analogues depuis un bon moment; c'est produit de façon numérique. Je vous donne un exemple. Le dépôt légal se conforme à certaines règles. En fait, on s'est rendu compte que, pour obtenir deux copies de chaque publication, il faut qu'un certain nombre de copies soient produites. De plus en plus, dans le monde numérique, les gens font de l'impression sur demande et n'atteignent donc pas ce chiffre de 200 copies de départ. On n'a donc pas ces copies. Alors, il faut trouver d'autres mécanismes qui sont des mécanismes numériques pour aller cueillir cette information sur le Web ou ailleurs.

Ce sont les approches qui sont en train de se transformer. Justement, à vos craintes, j'aimerais répondre que nous développons actuellement une approche tout à fait novatrice que j'ai appelée le « cadre sociétal », qui se développe de concert avec des historiens, des anthropologues, des archivistes, des bibliothécaires, pour essayer d'aller cueillir la meilleure représentation possible des documents qui sont produits dans la société canadienne.

C'est complètement différent. On est habitué à des archives et à des bibliothèques qui reçoivent par l'entremise de la médiation d'éditeurs, etc., mais c'est fini. Ce monde existe toujours un peu et on est toujours là aussi, mais nous n'en sommes pas là présentement dans la société. On produit numériquement, donc il faut aller au devant et changer nos approches si nous voulons justement pouvoir bâtir nos archives de l'avenir.

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Je pensais plutôt à des documents anciens. Donc, l'acquisition de documents anciens risque d'en souffrir.

M. Daniel J. Caron: Non. En fait, il y a moins de documents anciens qu'il n'y en avait. Donc, on surveille, on fait une veille. Je suis à Bibliothèque et Archives Canada depuis huit ans. Parfois, on a réussi à gagner, mais parfois on n'a pas réussi. Souvent, ce sont des ventes aux enchères. Je me souviens de certains papiers, comme le journal du capitaine Skelly, qu'on n'a pas été capables d'acquérir parce qu'il y avait des offrants du secteur privé qui étaient plus généreux.

C'est un marché et il y a énormément de documents. Donc, on surveille et on s'implique là où on croit que c'est important. Et on continue à le faire de la même façon qu'on le faisait avant.

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Dans les deux cas, de quelle façon le passage à l'ère numérique a-t-il touché l'emploi chez vous? J'imagine que les gens doivent avoir des qualifications différentes. Cela peut-il impliquer des abolitions de postes, dans les deux cas?

Monsieur Joli-Coeur, si vous...

• (0925)

M. Claude Joli-Coeur: Dans le contexte de notre transition à l'ère numérique, nous avons une collection de 13 000 films et de 500 000 photos. Nous avons un volume considérable de matériel que nous sommes en voie de numériser. Au contraire, cela a créé de l'emploi. Compte tenu du gros volume de matériel, personne à Montréal et même au Canada n'était capable de prendre en charge la numérisation de notre collection. Donc, nous avons fait des investissements à même nos propres fonds et nous avons engagé de nouvelles personnes.

Dans ce domaine-là, nous avons plutôt créé de l'emploi.

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Qu'en est-il des gens qui y étaient déjà?

M. Claude Joli-Coeur: Au cours des années, nous avons eu une attrition qui a été généralement... C'est sûr qu'il y a beaucoup moins d'employés. Il y a 435 employés cette année, mais ce n'est pas l'ère numérique qui a amené cette diminution d'employés. Comme l'allocation du Parlement est la même depuis 1995-1996, notre pouvoir d'achat diminue chaque année. Nous avons dû faire face à toutes sortes d'enjeux, comme des gens qui prennent leur retraite.

Par contre, il n'y a pas eu de crise, de licenciements marquants, sauf les compressions de 1996 où 30 millions de dollars ont été supprimés du budget de l'ONF. Ça a été considérable, énorme.

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Mais le nombre de postes a diminué par attrition.

M. Claude Joli-Coeur: Il a diminué par attrition, mais beaucoup de nouveaux postes ont été créés, entre autres dans nos équipes Web, notamment au sein de notre équipe qui gère et organise notre plateforme ONF.ca. C'est assez intéressant parce qu'on constate que les jeunes apportent de nouvelles compétences à l'ONF. Nous avons une fourchette d'âges, dont je n'ai pas le détail ici. Nous avons des employés qui ont longtemps travaillé à l'ONF et qui prennent leur retraite, tout comme nous avons une masse importante de nouveaux employés dans la vingtaine ou la trentaine qui ont changé le visage de l'institution. Tout est maintenant interactif, et toute notre production interactive amène beaucoup de créateurs.

Le président: Merci beaucoup, madame Boutin-Sweet.

[Traduction]

Monsieur Simms, vous avez la parole.

M. Scott Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Wind-sor, Lib.): Merci.

Merci, messieurs.

Au cours des derniers mois, beaucoup ont dit que, en ce qui a trait au 150^e anniversaire du Canada, on publie beaucoup de matériel promotionnel pour raconter notre histoire. Il y a plusieurs aspects à prendre en considération.

L'Office national du film a produit certains projets sur des thèmes plutôt restreints. Évidemment, celui-ci — et j'imagine que c'est la principale raison pour laquelle nous en discutons ici — vise à déterminer par où commencer pour célébrer un pays. Il existe une panoplie d'histoires pour nous raconter.

Donc, par où commence-t-on pour célébrer un 150^e anniversaire? Disons que vous commandez trois ou quatre films. Comment procédez-vous? Est-ce que c'est vous qui choisissez les thèmes, ou laissez-vous libre choix à ceux qui répondront à votre appel?

M. Claude Joli-Coeur: Notre approche — et même si 2017, c'est bientôt, c'est tout de même dans cinq ans —, c'est de mettre sur pied un projet semblable au Code Canada, que nous avons mis au point. Ce projet a été très populaire au pays. En collaboration avec d'autres organisations et ministères, nous pourrions devenir un joueur important au chapitre de la présentation numérique de notre histoire, un secteur dans lequel nous excellons. Nous sommes un leader dans la création de matériel interactif et d'outils accessibles aux Canadiens.

La semaine dernière, nous avons lancé une application d'animation image par image qui permet aux citoyens de créer leurs propres films d'animations.

James pourra vous en dire davantage à ce sujet.

M. James Roberts: Chaque Canadien est à la base de cette approche. Aujourd'hui, nous communiquons avec eux grâce à des moyens que nous n'avions pas auparavant. Entre autres, ils ont accès à tout ce que nous produisons, mais ils peuvent aussi se faire entendre en vertu de notre processus officiel de production, soit grâce à des projets comme Code Canada ou d'autres projets auxquels les citoyens peuvent participer.

Notre processus a fait ressortir les histoires importantes de notre pays, peu importe le moyen utilisé, et cela se poursuivra grâce à notre interaction avec le public, soit en ligne, soit lors de nos discussions avec eux dans le cadre d'événements que nous organisons chaque année, et même lors des réunions que nous tenons dans les centres régionaux.

• (0930)

M. Claude Joli-Coeur: Grâce à la façon dont le contenu est organisé sur notre site onf.ca, les citoyens peuvent se faire une idée de l'évolution du pays au cours des 75 ans d'existence de l'ONF. Le contenu est accessible à tous. Ainsi, les gens peuvent voir les différentes étapes de notre histoire, au moins depuis les 75 dernières années. Notre approche, c'est de mettre notre contenu à la disposition des Canadiens, d'interagir avec eux, de leur offrir de nouveaux outils et de créer des projets.

M. Scott Simms: J'imagine que le gouvernement du Canada a son mot à dire sur les célébrations du 150^e anniversaire.

M. Claude Joli-Coeur: Évidemment, et nous respecterons ses directives. On espère qu'un plan général sera créé et que l'on pourra se prononcer sur l'approche adoptée.

M. Scott Simms: Autrement dit, vous voulez avoir une certaine autonomie, pour pouvoir...

M. Claude Joli-Coeur: Bien entendu, mais étant donné notre statut indépendant, nous sommes d'avis qu'il est important pour l'ONF de servir le public canadien. Si une approche générale est adoptée, nous voulons en faire partie; nous ne voulons pas être isolés. Nous voulons faire partie du tissu social de notre pays.

M. Scott Simms: J'espère que beaucoup choisirons de relever le défi, de participer et de produire leur matériel. Le mot « défi » est peut-être trop fort, mais vous savez ce que je veux dire; c'est une occasion pour le public de participer.

M. Claude Joli-Coeur: Simplement pour terminer sur le sujet, je siège à des comités où il est régulièrement question du 150^e anniversaire du Canada. Il y a beaucoup de remue-ménages qui se fait. Je suis optimiste que nous pourrions mettre sur pied quelque chose d'intéressant.

M. Scott Simms: Ça ne doit pas être facile. Évidemment, lorsque l'on parle du 100^e anniversaire de la Première Guerre mondiale ou le 75^e de la Seconde Guerre mondiale, c'est un peu plus précis.

Soit dit en passant, félicitations pour votre application. Je l'ai téléchargée et elle fonctionne très bien.

Monsieur Caron, j'ai cru comprendre que les archives allaient être décentralisées — si je peux utiliser ce terme — prochainement. Est-ce un changement stratégique d'orientation de la part de Bibliothèque et Archives Canada?

M. Daniel J. Caron: Elles ne seront pas décentralisées, elles seront mieux organisées sur un portail accessible à tous. J'ajouterais que je discute en ce moment avec les autorités mexicaines et américaines responsables concernant la création d'un portail américain, comme celui qui existe en Europe.

D'ailleurs, les archives que l'on retrouve un peu partout au pays sont un des sujets de discussion que nous abordons dans le cadre de notre forum d'intervenants. Nous voulons nous assurer que les Canadiens ont accès à tous ces documents par l'entremise d'un portail. Nous collaborons afin d'établir des descriptions, des méthodes et des normes communes pour établir l'inventaire des archives qu'il y a en Alberta, au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Bibliothèque et Archives Canada. Nous sommes à mettre au point une approche que l'on appelle l'agora et nous venons d'amorcer des discussions afin de trouver où les documents physiques devraient être entreposés. Avec la numérisation, ce sera différent.

Nous avons établi des critères. Ce qu'il faut déterminer, c'est quel serait le meilleur endroit pour les consultations — ou la préservation — des documents afin de les protéger. L'intérêt est-il local, provincial ou national? Ce sont les questions dont nous discutons avec les archives provinciales et locales.

En un sens, le modèle est différent. Comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, nous étions davantage une archive nationale isolée qui travaillait avec les archives provinciales. D'ailleurs, nous étions parfois en compétition avec elles. Alors, il y a deux ans, nous nous sommes réunis et avons convenu qu'il fallait travailler ensemble. On s'est dit: « Voici la situation. Nous devons savoir ce que chacun possède. »

Il y a deux ans, j'ai fait une tournée des archives au pays et j'ai découvert beaucoup de documents dont j'ignorais l'existence lorsque j'étais étudiant. Il y a des collections au Manitoba dont personne ne parle.

Aujourd'hui, nous tentons de rendre tous ces documents publics. Ensemble, nous pouvons nous assurer que les Canadiens — peu importe leur région — savent où ils se trouvent, et avec le temps, si la demande est là, qu'ils y ont accès grâce à la numérisation.

C'est notre approche. C'est davantage un portail qui permet de réunir toutes les collections du pays.

• (0935)

M. Scott Simms: Pour vous...

Le président: Merci, monsieur Simms.

M. Scott Simms: Non, merci à vous.

Le président: Vous me remerciez pour la minute supplémentaire que je vous ai accordée?

M. Scott Simms: Vous avez tout compris.

Le président: Merci, monsieur Simms.

Monsieur Calandra, vous avez la parole.

M. Paul Calandra (Oak Ridges—Markham, PCC): Monsieur Caron, j'aimerais que vous nous parliez un peu plus d'une plateforme qui permettrait aux organisations du pays de vous envoyer du matériel, une plateforme qui leur permettrait de maintenir à jour leurs archives, quelque chose de semblable à ce qu'ont les musées locaux qui entreposent d'énormes quantités de matériel dans leurs sous-sols — dans bien des cas — où l'espace est très limité. Je sais que, dans ma circonscription, c'est dans leurs sous-sols que les musées conservent leur matériel. Ils font de leur mieux pour le protéger.

Y a-t-il une façon — ou travaillez-vous à quelque chose qui leur permettrait de protéger leur matériel ou de vous faire parvenir des renseignements importants?

Je sais que vos responsabilités sont nombreuses, mais y a-t-il une façon de favoriser la participation des petits musées — car il y en a beaucoup qui possèdent d'énormes archives et, dans bien des cas, elles ne sont pas très bien protégées.

M. Daniel J. Caron: Nous ne travaillons pas dans le milieu des musées. Cependant, toutes les archives au pays sont traitées de la même façon. Je vous explique.

Par l'entremise du forum des intervenants que j'ai mis sur pied il y a deux ans, nous créons des groupes de travail nationaux qui nous permettent de collaborer, d'éviter le double emploi, etc. Je vous donne un exemple. Vous aurez peut-être de la difficulté à le croire, mais c'est vrai. Nous possédons de vieilles visionneuses, du matériel électronique, comme la machine Wang. Les pièces de rechange pour ces machines ne se vendent plus. Alors, nous devons les chercher sur eBay. Chacun de nous tente de se spécialiser afin de pouvoir entretenir ce genre de machine. Il y a un réseau national de conservateurs de musée qui discutent, entre autres, des différentes façons de conserver de vieux livres. Nous nous aidons mutuellement, car certaines archives sont plus spécialisées que d'autres dans certains domaines.

Ce réseau existe déjà. Cependant, il faudra du temps, car nous accusons beaucoup de retard. Nous avons accumulé beaucoup au fil des ans. Nous nous rendons compte aujourd'hui qu'il faut le préserver. Ce réseau se penche sur cet aspect. Un jour, toutes ces archives seront rendues publiques. Donc, nous travaillons ensemble pour arriver à cette fin.

M. Paul Calandra: Bien entendu, 150 ans, ça se fête. Mais il faut aussi investir dans certains secteurs afin de protéger notre patrimoine. Ma question s'adresse à vous deux. Quels genres d'investissements devons-nous faire pour protéger ce que nous avons? Je sais que vous avez des biens importants à préserver.

Vous avez parlé des compressions qu'a subies l'Office national du film dans les années 1990. Ce fut, évidemment, une autre période économique difficile. Cela dit, de quelles ressources avez-vous besoin, d'ici à 2017, pour protéger votre patrimoine et vous assurer que vos collections peuvent être consultées par plus de gens?

M. Daniel J. Caron: Nous investissons dans deux secteurs. Vous savez probablement que nous venons d'inaugurer le Centre de préservation de pellicule de nitrate, à Ottawa, dans lequel nous avons investi 18 millions de dollars. Donc, cela règle la question du film nitrate et des photographies. La solution existe. L'investissement a été fait. Nous pouvons maintenant passer au prochain élément.

Nous travaillons à l'analyse de notre matériel analogique, dont des journaux. Nous effectuons une analyse très rigoureuse de la qualité du matériel et tentons de déterminer ce qu'il faut faire afin de le préserver. Nous procédons de façon très systématique. Notre

prochain investissement — d'ailleurs, nous travaillons déjà au projet et nous avons déjà les fonds nécessaires —, concernera la construction d'une installation d'entreposage avec un rayonnement mobile. Celui-ci sera probablement inauguré l'an prochain. Ça, c'est pour le côté analogique. Nous travaillons de façon très rigoureuse, car c'est un secteur très limité.

L'autre élément, celui-ci un peu plus difficile, concerne le Dépôt numérique faible. Nous sommes très prudents. Nous collaborons avec l'Alberta, la Saskatchewan et le Nouveau-Brunswick, si je ne m'abuse, afin de trouver une solution. Nous allons également approcher les créateurs du logiciel. Nous voulons nous assurer que le logiciel aura une fonction d'archivage, car c'est le principal problème.

Comme je l'ai dit, nous sommes très prudents. Nous sommes également actifs à l'échelle internationale. Vous avez probablement entendu parler du système de dossiers électroniques des Américains dans lequel ils ont investi trois-quart de milliards de dollars. Ce projet était trop gros. Nous devons procéder étape par étape. Nous faisons les bons investissements. Notre projet verra le jour.

J'aime donner l'exemple suivant. Au fil des ans, la formule chimique du papier a changé, car nous n'avons pas trouvé la bonne formule du premier coup. C'est la même chose avec l'électronique. Donc, chaque année, nous investissons afin de trouver les bons mécanismes nous permettant de préserver l'information numérique.

• (0940)

M. Claude Joli-Coeur: On est tenté d'exaucer celui qui nous réclame plus d'argent, mais, ces cinq dernières années, pendant notre transition au numérique, nous avons été très réalistes. Nous savions que nous traversions une période difficile et nous avons effectué l'opération entièrement grâce à une réaffectation interne de nos fonds.

Nous avons effectué notre propre examen stratégique des quatre dernières années. Nous avons réaffecté 5 p. 100 de nos budgets, nous avons rationalisé nos activités afin de réinvestir l'argent économisé dans la transition. Nous avons financé nous-mêmes l'opération. Nous savions que cela demandait un effort surhumain, et qu'il n'était pas réaliste de demander à l'État de financer cette transition. C'est pourquoi nous l'avons fait par nos propres moyens. Nous ne prévoyons pas de changer de cap; c'est possible. Nous possédons la méthode, le processus est engagé, nous pouvons le faire nous-mêmes.

Cependant, pour les manifestations de 2017, si nous voulons réaliser quelque chose de spectaculaire et de marquant pour les Canadiens, comme nous-mêmes avons été marqués en 1967 — j'avais alors 11 ans et je me rappelle toutes les manifestations, tout, comme si c'était hier —, je pense que nous devons consacrer de l'argent supplémentaire à quelque chose qui sortira de l'ordinaire. Ce serait formidable, et nous sommes prêts à nous associer avec d'autres pour optimiser l'utilisation de ces fonds spéciaux.

Le président: Merci, monsieur Calandra.

Monsieur Benskin.

M. Tyrone Benskin (Jeanne-Le Ber, NPD): Bonjour. Je vous remercie tous d'être ici.

Notre 150^e anniversaire est une grosse affaire. Il offre l'occasion de vraiment redéfinir les rapports que les Canadiens entretiennent entre eux. J'ai peut-être l'air de radoter, mais l'un de mes sujets préférés, que je rappelle sans cesse à mes interlocuteurs, c'est la question de l'inclusion et, d'une certaine manière, celle de la réparation, en ce qui concerne la contribution réelle de certains groupes dans la construction du Canada, non pas celle des immigrants qui sont venus s'établir ici pour occuper de la place, mais, plutôt, la contribution à ce que le Canada est devenu.

Ma première question, je l'adresse à MM. Joli-Coeur et Roberts. De quelle manière l'ONF s'adressera-t-il aux Canadiens des diverses cultures pour leur annoncer qu'il leur accorde une tribune pour qu'ils racontent leurs histoires de vie?

• (0945)

M. Claude Joli-Coeur: Je demanderai à James de compléter ma réponse. Ce projet est essentiel pour nous. Ce n'est pas seulement une partie de ce que nous faisons pour rejoindre notre public, mais c'est également une partie de nos programmes. Nous consacrons beaucoup d'argent à certains types de programmes qui vont exactement dans ce sens, parce que l'inclusion et la contribution des néo-Canadiens, la façon dont notre pays s'est construit au cours de la dernière décennie, tout cela est essentiel à la reconnaissance de leur contribution exceptionnelle. Nous consacrons des montants importants à la production d'émissions sur ce sujet. Et, en ce qui concerne notre façon de les rejoindre, je pense que nous pouvons nous targuer d'être des chefs de file.

James, qui est le directeur adjoint de toute notre distribution, pourra vous en dire davantage.

M. James Roberts: L'une des façons, pour nous, de rejoindre les Canadiens de toutes les communautés culturelles, consiste à nous adresser directement à ces communautés, soit à la faveur de projections publiques de nos films, où nous rencontrons les groupes communautaires et discutons du sujet du film ou de la projection du film, en compagnie du producteur et des membres de la communauté dont parle le film, ce genre de choses... Cela passe également par le visionnement quotidien de nos films, en classe, directement. La collection même de films montre l'apport des différentes communautés culturelles qui constituent le Canada. Elle est accessible partout au Canada, littéralement d'un océan à l'autre, y compris dans les régions éloignées les plus isolées. Nous rejoignons actuellement les habitants du Nord, de l'Arctique, de partout ailleurs au pays, non seulement au moyen de films de notre collection qui témoignent de la contribution historique de différents segments de notre société, mais, aussi, au moyen de nos nouveaux programmes de production.

Un certain nombre de nos projets font appel aux Canadiens de partout au pays, à partir du programme appelé *La tête de l'emploi*, qui examine différents aspects du milieu de travail. Actuellement, nous avons d'autres programmes sur les Canadiens autochtones et leurs contributions, des programmes de tournage pour les jeunes Canadiens autochtones. Nous lançons un programme sur les problèmes de santé mentale dans toutes les régions du pays.

L'année dernière, ou l'année avant, nous avons examiné la crise économique et ses répercussions sur tous les Canadiens de tous les secteurs culturels.

M. Tyrone Benskin: Je vois. Tout cela, c'est formidable, c'est en quelque sorte axé sur les nouveaux Canadiens.

En ce qui concerne ma question, vous avez parlé, par exemple, du projet que vous avez réalisé sur la Guerre de 1812. Je me demande s'il n'englobe pas un sous-projet consacré à Richard Pierpoint et au régiment entièrement constitué de Noirs qui a combattu pendant cette guerre. Mes collègues sont probablement excédés de se faire rebattre les oreilles par ce sujet, mais il y a la contribution des Loyalistes noirs à la colonisation du Canada et le travail qu'ils ont accompli au fil des ans.

Avez-vous quelque chose de ce genre en chantier ou à l'état de projet?

M. James Roberts: Dans le volet éducatif de ce que nous produisons sur 1812, nous parlerons absolument de ces moments de notre histoire ou nous les intégrerons dans les documents et outils pédagogiques que nous rassemblerons. C'est l'objectif que nous visons quand nous entamons un tel projet.

Dans les nouveaux projets de production, rien, à ce que je sache, ne concerne ce genre de questions, mais ce n'est pas exclu.

M. Claude Joli-Coeur: Nous avons réalisé l'année dernière *Mighty Jerome* sur le fameux athlète Harry Jerome. C'est un exemple de notre façon de traiter ce genre de sujet. C'est une production de l'ONF.

M. James Roberts: Il y a des sujets ou des personnes qui sont tombés dans l'oubli.

Le président: Monsieur Adler.

M. Mark Adler (York-Centre, PCC): Merci, monsieur le président.

Monsieur Joli-Coeur, pourriez-vous exposer dans ses grandes lignes le budget de l'Office national du film?

M. Claude Joli-Coeur: Cette année, notre budget excède légèrement 71 millions de dollars.

M. Mark Adler: Pouvez-vous en faire une ventilation?

M. Claude Joli-Coeur: Nous consacrons 22 millions à la production de langue anglaise et 17 à celle de langue française. Les coûts de distribution sont, en gros, de 6 millions. Le marketing, l'accessibilité et les programmes visant à rejoindre notre public reçoivent 13 millions. La numérisation et les services internes reçoivent respectivement 4 et 9 millions. C'est en gros notre...

• (0950)

M. Mark Adler: Quelles sont les sources de revenus de l'office?

M. Claude Joli-Coeur: Il y en a deux: la principale, notre crédit parlementaire, qui...

M. Mark Adler: À combien s'élève-t-il?

M. Claude Joli-Coeur: Cette année, à 66,783 millions. Le reste provient de nos propres recettes.

M. Mark Adler: Pouvez-vous en donner des exemples?

M. James Roberts: Il y a la vente de DVD au Canada et à l'étranger; la vente des films de l'ONF à des télédiffuseurs de l'étranger; différents projets de partenariat qui rapportent à l'ONF.

M. Mark Adler: D'accord.

M. Claude Joli-Coeur: Nous ne sommes pas autorisés à faire de la publicité sur notre site Web, étant donné notre statut d'agence, ce qui nous limite. Mais nous pouvons former des partenariats avec d'autres portails qui facturent leur clientèle et dont nous obtenons une part des recettes. Notre organisation, étant donné sa nature, est entravée d'un certain nombre de façons.

M. Mark Adler: D'où ma prochaine question.

Je suis sur votre site Web et, sans vouloir porter de jugement de valeur, j'aimerais savoir comment le chef d'une fondation privée, plus précisément David Suzuki, finit par s'y trouver. Sur votre page éducative, vous faites la promotion de ses films, mais, aussi celle de *Test Tube* avec David Suzuki. Comment cela a-t-il abouti là? Est-ce que la fondation David Suzuki verse de l'argent à l'Office national du film pour être présente sur son site?

M. Claude Joli-Coeur: Non.

M. Scott Simms: Monsieur le président, je ne vois pas le rapport avec le 150^e anniversaire du Canada.

Le président: Monsieur Adler, dans la minute et demie qui reste, essayons de nous concentrer autant que possible sur le 150^e anniversaire du Canada. C'est peut-être dans cette direction que vous alliez.

M. Mark Adler: Effectivement, et j'implore votre indulgence. La curiosité me pique.

M. Claude Joli-Coeur: Avec M. Suzuki, nous avons réalisé un projet interactif appelé *The Test Tube*, sur le thème de...

C'est une production du secteur privé financée par Téléfilm, le Fonds des médias et Entertainment One, eOne, la première société de distribution au Canada. Nous étions coproducteurs minoritaires. Nous possédons certains droits de distribution à l'étranger. eOne s'occupe de la distribution au Canada. Il a lancé le film dans les cinémas, l'automne dernier, je crois.

M. Mark Adler: C'est *Test Tube*?

M. Claude Joli-Coeur: Non, *Test Tube* est seulement un projet interactif qui...

M. Mark Adler: Je suis simplement curieux de savoir comment cela finit par se trouver sur le... Le film, je veux dire.

M. Claude Joli-Coeur: Non, c'est un projet que nous avons créé et produit.

Le président: Monsieur Cash.

M. Andrew Cash (Davenport, NPD): Eh bien! Il a eu droit à sa minute et demie et il n'a pas parlé du 150^e anniversaire. Pouvons-nous alors passer à autre chose?

M. Mark Adler: Le témoin doit répondre.

M. Andrew Cash: Je suis désolé, mais...

M. Mark Adler: Écoutez! Les électeurs de ma circonscription aimeraient connaître la réponse à ces questions.

M. Andrew Cash: Aucun rapport avec le 150^e anniversaire du Canada.

M. Mark Adler: Je suis désolé, mais je suis un élu du peuple, tout comme vous.

M. Andrew Cash: Monsieur le président, pouvez-vous rendre une décision à ce sujet?

Le président: Oui.

Habituellement, nous accordons beaucoup de latitude à la personne qui interroge, particulièrement quand les questions portent sur une société d'État ou un ministère. En général, nous essayons de nous en tenir au 150^e anniversaire. Essayons donc de revenir à ce sujet si c'est possible.

Monsieur Simms, est-ce que c'était pour revenir à la charge?

M. Scott Simms: Je tenais simplement à ce que nous revenions au sujet, le 150^e anniversaire, mais comme c'est pour les électeurs de sa circonscription, je pense qu'il devrait rédiger une lettre circulaire.

● (0955)

M. Mark Adler: Les électeurs de votre circonscription pourraient s'en contenter, mais les miens méritent mieux.

M. Scott Simms: Vous avez dit que vos questions allaient porter sur le 150^e anniversaire. On vous a accordé une minute et demie pour cela, pour rien.

M. Mark Adler: Nous devons laisser les témoins répondre aux questions.

M. Scott Simms: Non. Vous trompez le comité, un point c'est tout.

M. Mark Adler: Monsieur le président...

Le président: Il reste 29 secondes. Je laisserai donc M. Adler terminer.

Allez-y, monsieur Adler.

M. Mark Adler: D'accord.

Encore une fois, je suis simplement curieux de savoir comment une fondation privée... comment *The Test Tube* pouvait aboutir sur votre site Web.

M. Claude Joli-Coeur: Non. Il s'agit d'un partenariat avec la fondation Suzuki; c'est un projet avec David Suzuki, que nous avons créé. Cela n'a aucun rapport avec la fondation.

M. Mark Adler: Merci.

Seriez-vous donc disposés, dans ce cas-là, à accueillir des organismes privés qui participent au 150^e anniversaire pour qu'ils soient aussi sur votre site Web? Pour cela, comment faudrait-il s'y prendre?

M. Claude Joli-Coeur: Je ne suis pas sûr de comprendre votre question.

M. Mark Adler: Si un électeur de ma circonscription dirigeait un projet pour célébrer le 150^e anniversaire de la Confédération, comment devrait-il entamer les démarches auprès de l'Office national du film pour se retrouver sur votre site Web, comme l'a fait David Suzuki?

M. Claude Joli-Coeur: Non, désolé encore une fois, nous n'avons eu aucun contact avec la Fondation David Suzuki concernant *The Test Tube*.

M. Mark Adler: Non, c'est compréhensible et je l'admets, mais je me demandais simplement comment une autre personne pouvait en venir aussi à...

M. Claude Joli-Coeur: Eh bien, nous sommes toujours favorables aux partenariats, certainement. C'est tout à fait souhaitable, et nous essayons de trouver la meilleure formule. Là encore, vu nos moyens limités, nous voulons toujours profiter des occasions qui se présentent. Donc, nous serions ravis de pouvoir le faire.

M. Mark Adler: Bien. Je vous remercie.

Le président: Merci, monsieur Adler.

Monsieur Cash.

M. Andrew Cash: Merci, monsieur le président.

Monsieur Joli-Coeur, vous avez fait allusion à un plan stratégique préparé par l'ONF il y a quatre ans. Tout d'abord, combien de temps sa préparation a-t-elle pris?

M. Claude Joli-Coeur: Normalement, un plan stratégique est élaboré lorsqu'un nouveau commissaire entre en fonction. Notre commissaire a été nommé en 2005, et il a mis au point ce plan durant les mois suivants.

M. Andrew Cash: Est-ce que 2015 faisait partie du plan stratégique?

M. Claude Joli-Coeur: Je vous demande pardon, 2015?

M. Andrew Cash: Désolé, je vais trop vite. Le 150^e anniversaire du Canada?

M. Claude Joli-Coeur: Non, non.

M. Andrew Cash: Ça ne faisait donc pas partie du plan stratégique. D'accord.

J'aimerais que vous nous donniez des précisions sur l'autonomie de l'ONF. Le 150^e anniversaire du Canada ne figure pas dans son plan stratégique. Or, notre gouvernement veut consacrer des ressources et du temps à cette célébration et je crois comprendre qu'il veut également y apporter un certain contenu idéologique. Je m'interroge sur les répercussions que cela aura pour l'ONF et son autonomie.

Vous avez dit que, pour pouvoir contribuer aux célébrations du 150^e anniversaire, il vous faudra probablement obtenir de l'argent neuf. Je suis étonné que le plan d'orientation de l'ONF n'en tienne pas compte, et je voudrais savoir comment c'est devenu un volet de son orientation.

M. Claude Joli-Coeur: Un nouveau plan stratégique paraîtra bientôt. Je suppose que le projet y figurera, parce que le plan couvrira exactement cette période.

En ce qui concerne l'autonomie, je peux vous certifier que l'ONF est totalement autonome. Le ministère ne se mêle aucunement de nos affaires. Bien que nous ayons le plein appui de notre ministre, nous n'avons jamais été influencés par des pressions ministérielles. Nous n'avons jamais reçu d'appel nous demandant de réaliser un certain type de projet. L'ONF jouit d'une totale indépendance. Cela fait huit ans que je travaille comme cadre à l'ONF, dont quatre ans comme commissaire adjoint, et je peux vous assurer que c'est bien la réalité.

Toutefois, notre démarche se veut stratégique. Nous voulons maintenir autant que possible le cap sur ce que nous avons décidé de faire pour... ce qui se passe globalement. Voilà pourquoi nous sommes un peu opportunistes dans certains de nos projets, cela fait pour ainsi dire partie de notre mandat.

• (1000)

M. Andrew Cash: Je comprends. Vous voulez, comme vous dites, faire partie de la trame des événements, et c'est la bonne attitude.

Pour ce qui est des aspects opérationnels, combien d'argent faudrait-il d'après vous à l'ONF pour contribuer aux célébrations de la façon qui vous paraît appropriée, et d'une manière permettant d'exprimer la multitude d'histoires, de facettes et d'opinions qu'on trouve dans notre pays? De quel genre de ressources aurez-vous besoin à votre avis?

M. Claude Joli-Coeur: Il est beaucoup trop tôt pour avancer des chiffres. À titre d'exemple, notre présentation pour l'exposition de Shanghai a été fournie sans que le gouvernement verse un sou. Nous avons décidé d'y consacrer une somme importante, sachant que cela aurait un impact majeur. L'ONF a alors dépensé 1 million de dollars. Nous avons reçu aussi 500 000 \$ du Cirque du Soleil, ce qui nous a permis de réaliser un film phare. C'était beaucoup d'agent pour nous, sur un budget de 70 millions de dollars.

Aucun projet d'envergure n'est envisagé; notre contribution restera donc modeste, étant donné les nombreux projets prévus pour la période allant de 2013 à 2017. En fait, tout dépend de la situation dans son ensemble, et de la possibilité de réaliser un tel projet

compte tenu de nos moyens limités. Ce sera peut-être un film phare, ou un projet quelconque. Ça pourrait coûter quelques millions de dollars. Il est trop tôt pour le dire.

M. Andrew Cash: Écoutez. Sans contredit, l'ONF représente selon moi un atout majeur et significatif pour montrer comment nous parlons de nous-mêmes et comment nous communiquons. L'ONF a accompli de l'excellent boulot. Je crois que nous comptons ici bien des partisans.

Dites-moi si les incursions occasionnelles dans de gros événements — vous avez mentionné l'exposition de Shanghai, en plus des prochaines célébrations du 150^e anniversaire — détournent l'ONF de son mandat et de son orientation principale?

M. Claude Joli-Coeur: Non, parce que chaque fois que nous faisons un projet... Par exemple, le film de l'ONF *Champlain retracé* produit pour le 400^e anniversaire de la fondation de Québec a été acclamé et reconnu dans le monde entier comme étant une façon novatrice de raconter des histoires en 3D. C'était en 2008. Nous avons profité de cette occasion pour créer une oeuvre remarquable, tant pour ce qui est de la façon de raconter une histoire que pour le mode de production, en mettant à profit une technique 3D novatrice. Nous avons fait la même chose pour Shanghai. Par exemple, l'écran de projection était alors trois fois plus large et aussi haut que celui d'une salle de cinéma IMAX. Nous avons utilisé une nouvelle technique d'animation de photos qui a produit un effet spectaculaire.

Chaque fois que nous expérimentons, c'est dans l'idée de créer une oeuvre que les entreprises privées ne pourraient pas produire normalement. C'est la seule raison qui justifie l'existence d'un producteur public au Canada: paver la voie en créant des films que les firmes privées ne pourraient pas produire facilement ou adéquatement en temps normal...

M. Andrew Cash: Ou qu'il ne veut pas faire.

M. Claude Joli-Coeur: Tout à fait. Alors est-ce que cela constitue une distraction? Non. Nous essayons toujours d'être novateurs.

M. Andrew Cash: Merci.

Le président: Monsieur Young.

M. Terence Young (Oakville, PCC): J'ai beaucoup apprécié vos exposés, messieurs. Merci de votre présence aujourd'hui.

Monsieur Joli-Coeur, j'aimerais vous parler de la possibilité, peut-être sans précédent, que nous avons de pérenniser notre histoire orale. Le projet en ce sens réalisé avec les anciens combattants est extrêmement intéressant. Nos anciens combattants ont en effet pu raconter devant une caméra ce qu'ils ont vécu à la guerre. C'est une ressource inestimable pour quiconque souhaite relater leurs expériences ou faire part de son interprétation des choses, et tout cela à relativement peu de frais. Il suffit d'asseoir la personne devant une caméra vidéo, et ses souvenirs seront conservés à tout jamais. Et cette expérience peut être répétée à un coût dérisoire.

Je tiens à vous féliciter pour ce projet en vous demandant ce que vous comptez faire pour étendre le recours à l'histoire orale dans vos différents domaines d'intérêt, et ce qu'on pourrait faire d'ici 2017 pour dire aux générations futures, comme à tous ceux que la chose intéresse sur la planète, ce que le Canada représente et ce qui attend notre pays pour l'avenir.

• (1005)

M. Claude Joli-Coeur: Merci pour vos bons commentaires au sujet de ce projet très chargé affectivement. Lorsque le document a été projeté au musée, j'étais assis à côté d'un ancien combattant et il y avait de l'émotion dans l'air...

M. Young parle du document vidéo que nous avons rendu public le 11 novembre concernant les soldats du 22^e régiment en Afghanistan. Ce document a obtenu beaucoup de succès sur Internet; pas moins de 46 000 Canadiens l'ont visionné lors du week-end suivant. C'est donc une option tout à fait valable. En général, nous nous efforçons dans nos productions de mettre ainsi l'accent sur les personnes.

Nous utilisons actuellement la même approche dans le cadre d'un projet où nous recensons les expériences des Inuits déplacés de force au Nunavik. On filme des gens auxquels il ne reste que quelques années à vivre de telle sorte que leurs souvenirs puissent demeurer accessibles sur le Web. C'est une excellente option à garder à l'esprit pour nos projets futurs.

M. Terence Young: Je sais qu'il est encore très tôt — il y a encore six ans avant 2017 — mais je voulais seulement en faire la suggestion. J'aimerais aussi savoir si vous aviez déjà certaines idées quant à la façon de préserver notre patrimoine dans ce contexte ou si vous travailliez en ce sens.

J'aimerais revenir à ce film que vous avez projeté à Shanghai, car je trouve cela extrêmement intéressant. Vous avez dit que six millions de personnes l'ont vu. Je suppose que ce sont des gens d'un peu partout sur la planète, mais principalement des Chinois.

M. Claude Joli-Coeur: C'était surtout des Chinois.

M. Terence Young: De quoi traitait ce film? Quel était le but visé? Comment pouvez-vous savoir comment il a été reçu?

M. Claude Joli-Coeur: C'était un court métrage de six minutes qui était projeté en boucle. Il faut savoir que le pavillon du Canada recevait 30 000 visiteurs par jour. Il fallait donc voir à ce que ces gens visionnent le film de six minutes, puis laissent la place aux suivants. Il s'agissait d'illustrer une journée dans la vie des Canadiens résidant en milieu urbain, car l'exposition portait sur le thème des villes. Nous avons donc déployé une équipe de photographes qui ont pris des centaines de milliers de clichés dans toutes les villes du pays. Nous avons construit notre film d'animation de six minutes à partir de ces photos.

Un sondage a été mené auprès des Chinois juste après l'exposition. On leur a demandé ce qu'ils pensaient du pavillon du Canada. Six mois plus tard, il en est ressorti qu'ils se souvenaient surtout de notre film qui terminait la visite du pavillon. Nous en avons tiré une grande fierté et je pense que nous pouvons dire que nous sommes parvenus à nos fins, car six millions de Chinois ont maintenant une meilleure idée de ce qu'est le Canada.

Le film est encore accessible sur notre site. Vous pouvez le visionner sur votre ordinateur. C'est une projection en dimension réduite, mais cela vous donne quand même un bon aperçu.

M. Terence Young: Avez-vous pensé à un thème pour le 150^e anniversaire du Canada?

M. Claude Joli-Coeur: Pour l'instant, nous songeons à étendre ce que nous avons accompli dans le cadre de l'initiative CODE Canada.

M. Roberts pourrait peut-être vous en dire plus long à ce sujet.

M. James Roberts: CODE Canada est un projet permettant aux Canadiens de tout le pays de produire des documents (photos, vidéoclips, musique, etc.) témoignant de leur vie quotidienne et de leur sentiment de fierté envers leurs concitoyens et nos athlètes. Chacun pouvait afficher ses documents sur notre site pour que les autres participants puissent en prendre connaissance. Il y a aussi eu des présentations dans différents endroits pendant les Olympiques, de même que sur le Web.

Nous voudrions travailler un peu dans le même sens pour que les Canadiens puissent documenter et mettre en commun les expériences et événements vécus dans leur collectivité. Nous essayons actuellement de voir quelle forme cela pourrait prendre.

M. Terence Young: Je vous remercie.

Est-ce que votre système conserve des copies pour la protection des documents en cas d'incendie ou de catastrophe semblable?

M. James Roberts: Oui.

Le président: À vous, monsieur Nantel.

[Français]

M. Pierre Nantel (Longueuil—Pierre-Boucher, NPD): Merci, monsieur le président.

Merci beaucoup à vous trois d'être ici ce matin.

J'aimerais d'abord poser une question à M. Joli-Coeur.

Avez-vous potentiellement l'intention de créer une sorte de répertoire, de sélection de films, de documentaires et de courts métrages qui seraient particulièrement pertinents dans le cadre du 150^e anniversaire?

● (1010)

M. Claude Joli-Coeur: Nous le faisons déjà de façon récurrente sur notre site Web, dont l'adresse est www.onf.ca. Il y a certaines chaînes thématiques et nous diffusons des films thématiques.

Monsieur Roberts, pouvez-vous donner plus de détails, s'il vous plaît?

M. James Roberts: En effet, on crée des chaînes, on crée des sélections de films qui portent sur un sujet ou un autre. Il va bel et bien y en avoir sur le 150^e anniversaire, mais aussi sur d'autres sujets qui se greffent à cette thématique.

M. Claude Joli-Coeur: Il faut s'organiser sur le plan technologique. On prend des films liés à certains événements ou à certains thèmes.

M. James Roberts: C'est très flexible; on peut faire cela pratiquement du jour au lendemain.

M. Pierre Nantel: Ma question s'adresse à vous trois. On a beaucoup parlé du fait qu'il serait bien que les Canadiens de tous les milieux soient consultés relativement à ces célébrations. Pourrait-on imaginer que vous fassiez une espèce de cueillette d'information à dimension patrimoniale qui apparaîtrait pertinente dans le cadre du 150^e anniversaire, qu'il s'agisse d'archives, de documentation ou même de films maison?

M. Daniel J. Caron: Nous travaillons à partir de nos collections. Nous ne créons pas, nous n'interprétons pas. Nous essayons d'avoir la meilleure représentation possible de ce qui a été fait dans le passé. En partant de cela, nous avons des discussions constantes avec les partenaires au sein du portefeuille qui nous amènent des idées. De plus, nos experts nous disent où trouver les parties de la collection les plus importantes liées à cela. Nous avons donc des discussions à l'interne, mais nous traitons aussi de ces sujets avec tous les partenaires externes qui sont à la table, c'est-à-dire les archives, les bibliothèques, Montréal, etc.

En outre, les utilisateurs nous aident. Il faut dire que nous avons une relation avec les clients, ceux qui utilisent notre site. Un brassage d'idées se fait avec eux. Ils vont voir notre site Web, et on s'aperçoit que certaines sections intéressent davantage les Canadiens.

M. Pierre Nantel: Justement, permettez-moi de parler du site Web. Je l'ai visité. Il est très à la mode. J'ai constaté entre autres qu'on parlait du 6 décembre, journée commémorative des événements survenus à Polytechnique.

Monsieur Caron, vous dites ne pas avoir d'opinion. Un article dans *Le Droit*, la semaine dernière, évoquait qu'il était triste de perdre les données du registre des armes d'épaule. Avez-vous un commentaire à émettre sur le fait qu'il y a de l'information qu'on dit peut-être erronée? Il doit y avoir beaucoup d'erreurs dans les documents qui ont été écrits à la mitaine sur une peau de bouleau avec une plume. Quelle est votre réaction à cet égard?

M. Daniel J. Caron: Il s'agit d'un projet de loi omnibus qui ne s'applique pas à nous. Il faudrait que je regarde quelles en sont les données.

Par ailleurs, il y a une multitude de dossiers que nous ne préservons pas parce qu'ils n'ont aucune valeur historique. Ce serait monumental.

M. Pierre Nantel: En ce qui a trait à votre site Web, allez-vous consulter les familles?

M. James Roberts: Il y a plusieurs projets, notamment CODE Canada qui permet aux gens d'interagir avec l'ONF directement en nous racontant leur histoire. Nous créons tous les jours une multitude d'occasions d'échanger avec les Canadiens sur les sujets de nos films. Notre équipe responsable des relations et des médias sociaux échange tous les jours avec les Canadiens qui veulent partager leur histoire et leurs expériences qui se rapprochent de ce qu'ils ont vu dans nos films, etc.

M. Pierre Nantel: D'accord.

M. Claude Joli-Coeur: Nos producteurs sont répartis dans l'ensemble du pays: à St. John's, à Moncton, à Montréal, à Toronto, à Winnipeg, à Edmonton, à Regina, à Vancouver. Il y a des gens un peu partout qui peuvent prendre le pouls de l'ensemble du pays. On sait que le pays est différent d'un bout à l'autre. Il n'est pas composé seulement du Québec et du Canada anglais.

Nous avons beaucoup de projets dans les régions et dans les communautés, ce qui nous donne le pouls de ce que les gens recherchent.

M. Pierre Nantel: Merci.

Chacune de vos institutions a-t-elle une orientation qui s'adresse particulièrement aux différents professionnels?

J'ai l'impression que Bibliothèque et Archives Canada ne s'adresse pas aux consommateurs directement, mais plutôt par l'entremise de bibliothèques et de musées, notamment.

Je me pose la même question dans le cas de l'ONF. Je suis très intéressé par les communications, pourtant je ne visite pas régulièrement le site de l'ONF. Cela pourrait cependant être proposé, par exemple, dans le cadre d'un cours de culture et société.

Avez-vous prévu une approche offensive particulière pour le 150^e anniversaire du Canada?

•(1015)

M. Daniel J. Caron: Ce que nous mettons en place se développera dans les prochains mois. Nous servons des clientèles assez pointues, soit des étudiants au doctorat ou à la maîtrise et des généalogistes. Nous avons des créneaux assez précis et particuliers.

Cependant, depuis que je suis en poste, mon rêve est que l'information soit utilisée partout. Dans cette institution, il y a tellement d'information utile pour les Canadiens qui reste méconnue.

Je crois que seulement 2 p. 100 de notre collection est connue. Elle est pourtant vaste.

Au cours des prochains mois, nous commencerons par aller voir dans les écoles. Nous chercherons à savoir comment les jeunes font leurs recherches et ce dont ils ont besoin. Nous sommes en train de mettre en place un projet. D'une part, ce projet va nourrir la réflexion sur le 150^e anniversaire et, d'autre part, il favorisera à plus long terme l'utilisation de nos services et ressources partout et pour tous les Canadiens. C'est sans compter qu'avec le numérique, c'est plus simple.

M. James Roberts: À l'ONF, nous avons une stratégie qui nous met en lien avec les écoles, particulièrement avec les enseignants. C'est comme ça que nous rejoignons plus de 5 millions d'élèves par année. Ils regardent un film de l'ONF en ligne ou sur DVD. C'est en passant par les enseignants et leur association qu'on réussit à le faire.

M. Pierre Nantel: Merci beaucoup.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Nantel.

Monsieur Calandra.

M. Paul Calandra: Monsieur Caron, je sais que nous sommes encore loin de l'échéance, mais avez-vous commencé à songer aux moyens à mettre en oeuvre pour que les Canadiens aient accès à vos pièces les plus intéressantes, via le Web ou par le truchement d'autres médias, en 2017 et dans les années qui nous mèneront à ces célébrations? Internet est un outil formidable, mais il serait également merveilleux que l'on puisse présenter quelques-unes de ces pièces inconnues des Canadiens dans les écoles ou les centres communautaires. Avez-vous commencé à penser à ces possibilités?

M. Daniel J. Caron: Tout à fait. Le Web est une avenue possible, mais nous tenons aussi à assurer une présence physique. C'est un peu le principe des archives mobiles. Nous voulons que les gens puissent voir les véritables pièces de notre collection. Nous nous servons pour ce faire du réseau des bibliothèques. À l'interne, nous avons toutefois de vigoureuses discussions pour déterminer ce qui peut être présenté ainsi et ce qu'on doit préserver. Nous nous servons de reproductions. Nous fonctionnons par le truchement des bibliothèques, mais nous voudrions aussi mettre à contribution le système scolaire. Il y a quelque 25 000 écoles au Canada où nous pourrions présenter nos pièces. Nous essayons de déterminer les éléments les plus importants de nos collections pour offrir un programme semblable. Nous concevons ainsi des trousseaux pouvant par exemple traiter des Premières nations, de l'immigration, des transports ou des premiers ministres. Nous voulons que les gens y aient accès chez eux. Nous l'avons déjà fait pour les premiers ministres. Nous envoyons du matériel aux écoles. C'est ce que nous faisons actuellement, et nous allons le faire de plus en plus.

M. Paul Calandra: Monsieur Joli-Coeur, 2017 sera une année de célébration, mais le moment serait également bien choisi pour réfléchir d'ici là sur le développement de notre pays et les motifs de notre célébration. Dans vos dossiers d'archives, y a-t-il des documents qui témoignent de ce développement de notre pays? Par exemple, nous avons présenté nos excuses aux Premières nations et aux Canadiens d'origine japonaise, mais existe-t-il des documents visuels montrant les raisons pour lesquelles nous avons dû présenter des excuses et les mesures que le Canada a dû prendre pour devenir un grand pays en effaçant certaines de ses erreurs du passé?

M. Claude Joli-Coeur: Certainement. Nous avons des documents fort précieux à ce sujet.

Par exemple, nous venons tout juste de lancer au début de novembre un projet sur les Inuits. L'ONF a une collection de 100 films sur les Inuits, produits par des Inuits et portant sur des sujets inuits. Les plus anciens de ces films remontent aux années 1940.

Nous avons décidé de réaliser un projet visant à classer ces films tout en les rendant aussi accessibles que possible. Nous avons ainsi lancé en novembre un coffret de 24 films, que nous avons fait traduire en inuktitut. Dans notre salle de visionnement sur Internet, nous avons créé une nouvelle chaîne offrant 40 films.

Nous traduisons également des films de notre collection inuite qui seront intégrés au programme d'enseignement du gouvernement du Nunavut.

Cela montre bien qu'il nous est possible d'aménager notre contenu pour le rendre accessible aux Canadiens de telle sorte qu'ils puissent bien comprendre, pour reprendre le même exemple, toute la richesse de la culture inuite et les enjeux auxquels les Inuits sont confrontés.

Cette démarche ne vise pas uniquement les Inuits, mais aussi les Canadiens du Sud — c'est comme ça que les Inuits nous appellent. Nous avons un programme visant une distribution la plus large possible de ces films dans notre système scolaire de telle sorte que Canadiens et Inuits puissent acquérir la meilleure compréhension possible de l'histoire et de la culture de l'autre.

C'est assurément un élément que nous prenons en considération dans la mise en valeur de nos collections. Nous cherchons à déterminer comment nous pouvons faire connaître ces histoires et rendre ces échanges possibles.

Avec le film sur les Chinois...

• (1020)

M. James Roberts: Il y a une nouvelle production au sujet des Chinois dans la région de Vancouver qui traite de leur contribution dans la construction de notre pays et de leur place dans la société canadienne actuelle.

M. Claude Joli-Coeur: Il y a quelques années, nous avons aussi réalisé un film sur la communauté chinoise dans le contexte de la construction du chemin de fer. Compte tenu de nos extensions au sein du système scolaire, nous remettons ces documents au programme régulièrement de telle sorte que les jeunes Canadiens puissent avoir accès à toutes ces histoires.

C'est le cas pour différents sujets semblables.

Le président: Merci, monsieur Calandra.

Monsieur Benskin.

M. Tyrone Benskin: Bonjour, me voilà de retour.

Monsieur Caron, j'aimerais parler un peu des acquisitions. Vous avez indiqué précédemment qu'en raison des compressions budgétaires — je crois que votre budget est passé d'un million de dollars à 300 000 \$ —, il est devenu plus difficile pour vous d'acquérir certains types de pièces. Ce sont généralement des collectionneurs privés qui se les approprient.

Si c'est bien le cas, que peut-on faire, ou qu'est-ce qui est fait, pour tout au moins recenser l'existence de ces pièces de manière à laisser moins de trous dans notre histoire?

M. Daniel J. Caron: Il y aura toujours des vides dans notre collection.

Mais je ne crois pas qu'on puisse dire que c'est plus difficile. C'est une chose qui a toujours été ardue et qui le sera toujours, car

lorsqu'une pièce est mise à l'enchère par Sotheby's, il y a bien des gens très riches qui se l'arrachent.

Nous avons solutionné une partie du problème en faisant en sorte que les différents services d'archives canadiens ne surenchérisent plus les uns contre les autres. C'était le cas auparavant. Dans le cadre du forum des intervenants que nous avons mis en place, nous travaillons de concert, ce qui est déjà une bonne chose.

Nous nous sommes rendu compte que l'important pour nous, c'est que, comme cela est également ressorti de nos nombreuses discussions avec Bibliothèque et Archives nationales du Québec qui doit composer avec la même réalité, dans l'impossibilité de tout acquérir, nous devons nous assurer de savoir où vont les pièces, si elles sont bien conservées et si elles sont accessibles.

Il faut aussi faire montre d'une certaine retenue. Bibliothèque et Archives Canada met l'accent sur sa collection Canadiana qui est composée de pièces produites chez nous. Il arrive que des gens nous signalent une pièce intéressante provenant de Louisiane, par exemple, mais ce n'est pas une pièce canadienne et nous devons nous en tenir à certains critères.

Je ne dirais donc pas que c'est plus difficile. Je dirais que nous devons appliquer un cadre de référence pour procéder à nos acquisitions afin de constituer les collections les plus exhaustives possible de pièces concernant le Canada.

Nous devons aussi parfois nous dire que nous en avons suffisamment. C'est justement ce que m'a indiqué récemment mon archiviste concernant un sujet particulier. Nous n'avons pas besoin de tout avoir. Nous essayons alors de voir si un autre service d'archives au pays pourrait être intéressé.

M. Tyrone Benskin: Cela m'amène à ma question suivante. Lorsque vous déterminez ce que vous considérez important et ce que vous pouvez en quelque sorte laisser aux autres services d'archives, quelles sont vos priorités? Quels paramètres suivez-vous?

• (1025)

M. Daniel J. Caron: Je n'ai pas tous les détails concernant les critères applicables, mais nous nous servons d'un modèle. Il faut que ce soit des pièces canadiennes ayant une portée nationale. C'est un élément très important pour nous. Nous mettons donc l'accent sur cette signification à l'échelle nationale.

Les priorités sont établies en fonction des besoins de nos collections. Lorsque nos spécialistes décèlent des lacunes dans ces collections, nous devons les combler.

Auparavant, nous nous contentions plutôt de réagir aux événements, et la question de votre collègue concernant... Nous attendions que les gens nous contactent pour nous dire : « J'ai telle ou telle pièce que vous devriez acquérir ». Nous devons maintenant fonctionner à l'inverse en examinant notre collection pour nous assurer qu'elle est aussi représentative que possible de l'ensemble de la production documentaire au Canada au fil des ans. Vous pourrez ainsi constater que nous émettrons bientôt ce que nous appelons des énoncés d'intention documentaire. Nous manifesterons ainsi notre intérêt pour certains types de documents. Nous adoptons donc une approche plus proactive dans la constitution de notre collection.

M. Tyrone Benskin: D'accord, merci.

J'ai encore une brève question. Je présume que l'application de l'ONF est accessible partout dans le monde. Y a-t-il une façon de connaître le nombre de visiteurs étrangers? Avez-vous une idée approximative de combien il pourrait y en avoir?

M. James Roberts: À l'heure actuelle, c'est divisé à parts égales entre Canadiens et étrangers pour ce qui est des visionnements sur l'ensemble de nos plateformes. Les pays les plus intéressés sont la France, le Royaume-Uni, le Danemark et l'Allemagne; les chiffres sont plutôt minimes dans le cas des autres pays. Est-ce que cela répond à votre question?

M. Tyrone Benskin: Oui, je vous remercie.

Le président: Merci, monsieur Benskin.

Monsieur Young.

M. Terence Young: Merci.

J'ai une question pour M. Caron.

On parle beaucoup d'histoire du Canada lors des séances de notre comité. Nous avons notamment reçu des représentants de l'Ontario Black History Society, et je peux vous dire qu'il y a bien des histoires fascinantes et intéressantes qui ne sont jamais racontées. Je pense à celle de William Peyton Hubbard, un inventeur qui a été maire de Toronto par intérim dans les années 1840. Ce sont des récits tout simplement formidables.

J'aimerais bien qu'on puisse faire mieux connaître l'histoire canadienne en remettant des récits semblables à l'avant-scène. Auriez-vous des idées pour nous aider à redonner leur juste place à ces épisodes souvent méconnus?

M. Daniel J. Caron: C'est une excellente question qui me ramène à l'un des points que j'ai fait valoir précédemment: nous devons faire connaître le contenu de nos voûtes. Il est possible que nous ayons des documents sur l'individu dont vous parlez, mais ils restent inconnus parce qu'il n'en existe pas de description et qu'on ne peut pas les retracer. Nous acquérons des pièces de collection, mais elles ne sont pas nécessairement accessibles.

Alors ma tâche et mon plan — je devrais dire mon rêve, car ce ne sera pas chose facile — serait de rédiger une description de base de toutes les pièces en notre possession d'ici 2017. J'avais parlé de trois ans, mais disons plutôt quatre ou cinq ans. Ce serait une description de base pour faire en sorte que les Canadiens sachent que cela existe. Les gens pourraient ainsi y avoir accès et en faire l'interprétation, car ce n'est pas notre rôle. En fait, nous fournissons de grandes quantités d'informations à nos collègues qui réalisent des films ou des productions de la sorte.

M. Terence Young: Faites-vous appel à la population pour obtenir de nouvelles informations, de nouvelles photos ou de nouveaux documents?

M. Daniel J. Caron: C'est ce que nous ferons avec notre énoncé d'intention documentaire. Par exemple, nous pouvons dire qu'il nous manque de l'information sur un certain sujet pour la période de 1940 à 1945 en soulignant notre intérêt à cet égard.

M. Terence Young: Il y a un souhait exprimé dans votre déclaration que je trouve plutôt intrigant: vous voudriez pour 2017, une infrastructure « permettant de construire une institution moderne du patrimoine documentaire canadien ». On dirait un projet de très grande envergure et j'aimerais bien que vous nous disiez quelle forme cela pourrait prendre exactement.

M. Daniel J. Caron: Nous revoyons tous nos processus administratifs. Nous sommes justement en train de parler de l'un des éléments clés, à savoir les acquisitions. Comment procédons-nous en la matière? Nous étions réactifs; nous allons devenir proactifs. Ce changement se justifie notamment du fait qu'un défi totalement différent se pose à nous dans l'environnement numérique si nous voulons que notre collection demeure totalement représenta-

tive de notre patrimoine documentaire. Si nous ne sommes pas présents en première ligne, bien des choses vont disparaître.

Nous devons trouver de nouveaux moyens de cerner nos besoins de collection dès l'amorce du processus pour éviter que tout se perde dans les nuages. C'est vraiment difficile. C'est un aspect auquel nous consacrons des efforts importants pour pouvoir d'abord cerner nos besoins, puis procéder aux acquisitions nécessaires. L'institution souhaitée devrait permettre la préservation du matériel numérique. La mise en place d'un dépôt numérique fiable est actuellement au coeur de nos efforts.

Il y a enfin la question de l'accès. Il ne servirait pas à grand-chose d'avoir une collection qui ne serait pas accessible aux Canadiens. Nous voulons raccourcir le délai entre l'acquisition et la diffusion, tout au moins sous forme de description sommaire. Nous allons sans doute restreindre les efforts déployés pour décrire certaines pièces afin de pouvoir nous assurer que les gens sont tout au moins au courant du contenu de notre collection, car c'est pour eux que nous travaillons.

Si vous le permettez, je pourrais vous donner un bref exemple de nos modes de fonctionnement habituels. J'ai fait une visite à Terre-Neuve en novembre 2009 et j'ai apporté un cadeau. C'était une reproduction d'une pièce très importante pour les Terre-Neuviens. Le document faisait une demi-page. En me rendant là-bas, j'ai lu ma note d'information qui incluait la description de la pièce en question. On avait mis six pages pour décrire ce document d'une demi-page. Alors, il ne faut pas s'étonner du fait que nous avions un arriéré. Tout cela est en train de changer. Une institution moderne verra d'abord et avant tout à ce que toutes les pièces de sa collection soient décrites. On peut ensuite revenir en arrière pour fournir une description plus détaillée des éléments davantage susceptibles d'intéresser les Canadiens. C'est le nombre de demandes que nous recevons qui témoigne de cet intérêt.

● (1030)

M. Terence Young: Si quelqu'un veut écrire une pièce de théâtre ou un scénario de film ou d'émission de télé traitant de Sir John Graves Simcoe, pourra-t-il simplement obtenir les documents pertinents sur Internet lorsque cette institution moderne de notre patrimoine documentaire sera pleinement en fonction, ou devra-t-il les télécharger?

M. Daniel J. Caron: Il pourra obtenir le tout sur Internet, ou tout au moins savoir que nous avons ces documents en notre possession. Il pourra alors communiquer avec nous pour que nous lui disions exactement ce que nous avons.

M. Terence Young: Tout cela m'apparaît très intéressant.

M. Daniel J. Caron: C'est une interface plus directe avec les citoyens canadiens.

M. Terence Young: Formidable.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Young.

Monsieur Nantel.

[Français]

M. Pierre Nantel: Ma question touche ce dialogue qu'on cherche à établir pour 2017.

Au début de novembre, j'ai vu que des associations de professeurs d'université s'inquiétaient au sujet des 12 piliers de votre décentralisation. Est-ce en voie de se résorber? Est-ce que le dialogue est ouvert?

M. Daniel J. Caron: D'abord, on ne se décentralise pas: on se fédère davantage. Je crois qu'il est très important de faire cette distinction. Je travaille depuis le début avec la Société historique du Canada, l'Association des bibliothèques de recherche du Canada, l'Association of Canadian Archivists, l'Association canadienne des bibliothèques et l'Association des archivistes du Québec. Ces gens sont tous à ma table. Il va y avoir graduellement un revirement. Or mon rôle n'est pas de défendre une profession ou quoi que ce soit du genre, mais bien de défendre le patrimoine documentaire des Canadiens. Je vais donc faire tout ce qui est en mon pouvoir pour que des voûtes, virtuelles ou physiques, soient remplies de ce que produisent les Canadiens. C'est mon mandat et c'est ce que je fais.

Dans une optique un peu plus professionnelle, j'ai formé un forum universitaire il y a deux ans. J'invite toutes les institutions canadiennes d'enseignement, que ce soit l'EBSI ou l'Université McGill, à Montréal, l'Université de l'Ouest de l'Ontario, l'Université de Toronto ou la UBC, à s'asseoir à ma table pour discuter de la formation des professionnels de l'avenir. Le problème est là en partie. Nos professionnels ont eu de la chance, jusqu'à un certain point. Dans le monde de l'écrit, les choses ont été assez statiques. Or nous sommes maintenant dans un monde complètement différent. Il faut repenser les professions. Il s'agit d'un rôle très important. Il ne se joue plus derrière un comptoir, mais quelque part sur le Web. Il s'agit de dire aux gens que le document qu'ils ont entre les mains est authentique, que ce livre numérisé auquel ils ont accès compte en réalité 167 pages et demie. C'est un rôle différent. Tout cela est en train de se passer et ça dérange, il va sans dire. Il faut néanmoins s'adapter, sinon l'effet va être celui d'une peau de chagrin. Nous ne serons plus utiles.

M. Pierre Nantel: Merci.

Je vais maintenant céder la parole à Mme Boutin-Sweet.

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Ma question s'adresse aux représentants de l'Office national du film.

Je suis allée chez vous et j'ai constaté que vous aviez beaucoup travaillé avec Alanis Obomsawin.

Est-ce que vous prévoyez des projets spécifiques reliés aux Premières nations dans le cadre du 150^e anniversaire?

M. Claude Joli-Coeur: Le projet inuit que je viens de donner en exemple va continuer au cours des prochaines années. Nous sommes extrêmement actifs avec les Premières nations.

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Qu'en est-il des autres Premières nations?

M. Claude Joli-Coeur: Les Inuits sont à part.

Nous faisons des productions constamment avec les Premières nations.

M. James Roberts: S'il y a 110 films de notre collection qui portent sur les Inuits, il y a des centaines et des centaines de films faits par des Autochtones et à propos des Autochtones de partout au Canada.

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Je pense à des nouvelles productions.

M. Claude Joli-Coeur: Plusieurs productions sont en cours, avec des réalisateurs ou des sujets autochtones. Alanis continue de réaliser des films. Nous avons un projet avec les communautés autochtones de la région de Québec, où il y a des ateliers de production. Nous en avons partout au pays. Nous sommes très actifs à ce sujet.

●(1035)

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Vous connaissez probablement le projet Wapikoni?

M. Claude Joli-Coeur: Oui.

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Vous y étiez associés.

M. Claude Joli-Coeur: Nous y étions associés, en effet.

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Y a-t-il possibilité de reprendre cette association, maintenant qu'il y a eu d'importantes compressions et que ces gens sont vraiment en danger et ont vraiment besoin d'aide? Serait-ce possible, afin de leur donner un coup de main pour survivre?

M. Claude Joli-Coeur: Non, ce n'est aucunement possible.

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Aucunement, il n'y a rien qui...

M. Claude Joli-Coeur: Non. Nous avons longtemps été associés. Le rôle de l'ONF était de générer des initiatives. Nous avons été à l'origine du projet Wapikoni. Nous y avons été très associés. À une certaine étape, au bout de cinq ans, ces gens devaient voler de leurs propres ailes. C'était le plan depuis le début. Le projet devait être repris par les autres nations autochtones. Nous préférons réaliser d'autres projets. Nous avons d'autres projets qui atteignent le même but que le projet Wapikoni, mais qui sont moins visibles.

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Monsieur le président, ai-je le temps de poser une brève question?

[Traduction]

Le président: Il vous reste 30 secondes.

[Français]

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Monsieur Caron, j'aimerais vous poser une question très précise.

Récemment, un livre illustré par Catharine Parr Traill — je ne sais pas si elle l'a écrit aussi — a été vendu à un collectionneur américain. Êtes-vous au courant des circonstances qui ont fait en sorte qu'un tel livre se retrouve entre les mains d'un collectionneur privé américain?

M. Daniel J. Caron: Il y en a des tonnes de cas, madame. Je ne suis pas au courant de celui-là, spécifiquement.

Nous avons une veille stratégique. Quand nous faisons l'évaluation, nous nous demandons si nous devons participer ou non à la soumission. Nous y allons parfois, et parfois nous gagnons, parfois nous ne gagnons pas.

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Vous ne connaissez pas ce cas.

M. Daniel J. Caron: Je suis désolé, je ne connais pas celui-là.

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Je vous remercie.

[Traduction]

Le président: Merci.

Merci à nos témoins d'aujourd'hui. Merci d'avoir pris le temps de répondre à nos nombreuses questions. Nous en sommes aux premières étapes de notre étude sur le 150^e anniversaire du Canada, mais nous savons qu'une telle célébration d'envergure exige énormément de préparation. Nous nous réjouissons de savoir que vous y contribuerez.

En passant, je voulais dire aux gens de l'Office national du film que j'ai eu la chance de voir leur court métrage à Shanghai. Je vous félicite, car c'était excellent et le Pavillon du Canada a été l'un des plus populaires de l'exposition.

Je rappelle aux membres du comité que nous n'aurons pas de séance jeudi de cette semaine. Notre prochaine réunion aura donc lieu mardi prochain alors que nous examinerons les travaux futurs du comité.

La séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>